

Accident de la circulation à Tiaret
Deux élèves morts et neuf autres blessés

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7127 - SAMEDI 08 MARS 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Réorganisation prochaine des Chambres
de commerce et d'industrie

**Zitouni veut
une gestion plus efficace**

P03

**Les Algériens déçus par les chaînes TV
pendant le mois de Ramadhan**

**Trop de violence,
trop de Pub !**

Lire en page 03

R07

ORAN

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, à Oran
**Une future usine de fabrication de kits de dépistage
d'un investissement de 570 millions DA**

Solidarité ramadhaneque

Plus de 7.000 repas offerts dans les mosquées

Université des Sciences et de la Technologie d'Oran «Mohamed-Boudiaf»
Naissance du 41ème laboratoire de recherche



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Manœuvres militaires franco-marocaines «CHERGUI 2025»

Magramane reçoit l'ambassadeur de France en Algérie

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Lounès Magramane a reçu jeudi, au siège du ministère, l'ambassadeur de France en Algérie, M. Stéphane Romatet, a indiqué un communiqué du ministère. "Cette audience a eu pour objectif d'appeler l'attention du diplomate français sur la gravité du projet de manœuvres militaires franco-marocaines, 'CHERGUI 2025' dont le nom est très évocateur, prévues en septembre prochain, à Er-Rachidia, non loin de la frontière algérienne", lit-on dans le communiqué. "Le Secrétaire général a précisé à son interlocuteur que cet exerci-

ce est appréhendé par la partie algérienne comme un acte de provocation à l'égard de l'Algérie. Il a ajouté qu'un tel acte ne manquera pas d'alimenter la crise qui caractérise à présent les relations algéro-françaises et de porter le climat des tensions entre les deux pays à un seuil supérieure de gravité", ajoute la même source. "Tout en demandant à l'Ambassadeur de France d'obtenir les clarifications nécessaires à ce sujet, le Secrétaire général a invité ce dernier à transmettre, à sa hiérarchie, la position de l'Algérie telle qu'elle lui a été exprimée", conclut le communiqué.

Air Algérie

Une fresque commémorative en hommage aux travailleurs décédés



La compagnie nationale Air Algérie a organisé, jeudi, une cérémonie d'inauguration d'une fresque commémorative au niveau de son siège social à Bab Ezzouar (Alger), en hommage à ses employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions, coïncidant avec le 22e anniversaire du crash du vol AH 6289 à l'aéroport de Tamanrasset. La fresque porte les noms de plus de 400 employés décédés en service. Des membres de leurs familles ont été honorés lors de la cérémonie. La cérémonie d'inauguration a été présidée par le ministre des Transports, Saïd Sayoud, en présence du Président-

directeur général (PDG) d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, ainsi que de cadres de la compagnie et de représentants syndicaux. Dans une déclaration à la presse, M. Sayoud a souligné la symbolique du choix de cette date pour rendre hommage aux travailleurs décédés, affirmant que cette initiative reflétait l'engagement d'Air Algérie de responsabilité sociale envers ses employés et leurs familles. Pour sa part, M. Benhamouda a salué la présence du ministre des Transports à cet événement, la qualifiant de signe de soutien du ministère et des autorités publiques au plan de développement de la compagnie.

Deux élèves meurent dans un accident de la route à Tiaret

Le président de la République présente ses condoléances aux familles

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, jeudi, ses condoléances aux familles des victimes de l'accident de la route survenu dans la wilaya de Tiaret et dans lequel deux élèves ont trouvé la mort et 33 autres ont été blessés. "Suite à la tragique collision survenue ce matin à Aïn Lemsane, sur la route reliant Freneda à Aïn Kermes dans la wilaya de Tiaret, dans laquelle deux innocents élèves ont trouvé la mort et 33 autres ont été blessés, dont trois (3) dans un état grave, alors qu'ils se rendaient à l'école en quête de savoir, nous ne pouvons qu'implorer Allah Tout-Puissant d'accorder Sa sainte miséricorde à nos enfants décédés et présenter nos condoléances à leurs familles et à nous-mêmes en cette douloureuse épreuve, tout en priant Allah Tout-Puissant, en ce mois sacré, de les accueillir en Son Vaste

paradis. Nous souhaitons également aux blessés un prompt rétablissement et un retour sain et sauf auprès des leurs", lit-on dans le message de condoléances. "La tragédie est survenue en raison de la conduite imprudente d'un camion-remorque qui a percuté un bus scolaire", a-t-il poursuivi. "Tout en saluant l'intervention rapide des unités de la Protection civile qui ont secouru les blessés, avant qu'ils ne soient pris en charge au niveau des établissements de santé des villes de Sougueur et Tiaret, nous appelons toutes les institutions et instances concernées à intensifier leurs efforts et à redoubler de vigilance pour éradiquer le terrorisme routier, qui a, une fois de plus, frappé nos enfants en plein mois sacré. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", a conclu le président de la République son message de condoléances.

Finances

Kamel Mansouri installé au poste de DG de la BDL



Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred a présidé, jeudi, la cérémonie d'installation de M. Kamel Mansouri, au poste de Directeur général (DG) de la Banque du développement local (BDL), en remplacement de M. Youcef Lalmas, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, M. Bouzred a félicité le nouveau Directeur général pour sa nomination, lui souhaitant "succès et réussite dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions, notamment en cette

phase décisive que traverse la BDL, après l'ouverture de son capital pour son introduction à la Bourse d'Alger, note la même source. Après avoir mis en avant "le rôle pivot de la BDL dans le financement de l'économie nationale et l'appui à l'investissement", le ministre a insisté sur "l'importance de poursuivre les efforts et de renforcer les acquis afin d'accompagner les transformations économiques et financières, tout en améliorant la qualité des services fournis aux citoyens".

En partenariat avec l'Association Winnelka

Ooredoo lance l'opération «Iftar Box» pour la distribution des repas chauds aux jeûneurs

Poursuivant ses opérations de responsabilité sociétale de l'entreprise durant ce mois de Ramadhan, Ooredoo a lancé en collaboration avec l'Association Winnelka, une opération de distribution des IFTAR BOX en faveur des jeûneurs et des nécessiteux. L'opération IFTAR BOX, qui se déroulera tout au long du mois de Ramadhan, a pour objectif de dis-

tribuer quotidiennement des repas aux jeûneurs et aux personnes démunies. Cette initiative se déroule à la cantine de Ooredoo, située à Ouled Fayet, où les bénévoles de Ooredoo et de l'association Winnelka s'engagent chaque jour pour préparer des repas chauds et complets à emporter aux nécessiteux. D'autre part, des coffrets pour rompre le jeûne, conte-

nant des aliments essentiels, sont préparés quotidiennement dans le cadre de l'opération complémentaire «Kassar Syamek» (Romps ton jeûne) destinés aux jeûneurs au niveau des urgences de certains établissements hospitaliers de la capitale. Dans l'esprit des valeurs nobles d'entraide et de solidarité qui caractérisent ce mois sacré, l'action de mercredi

a vu la participation du président de l'Observatoire National de la Société Civile, M. Nouredine Benbraham, le président de l'association Winnelka, M. Karim Ibachirene, ainsi que le Directeur général de Ooredoo Algérie, M. Roni Tohme, qui ont uni leurs forces à celles des bénévoles pour préparer les repas aux plus démunis.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Les Algériens déçus par les chaînes TV pendant ce mois de Ramadhan

Trop de violence, trop de Pub!

Par Nadira FOUAD

Les responsables des médias algériens, surtout les chaînes privées, sont interpellés par le ministre de la Communication à plus de prudence et de professionnalisme concernant le contenu des programmes de télévision diffusés pendant ce mois sacré du Ramadhan, en «proposant un produit national de qualité, vu son rôle dans la mise en lumière des valeurs nationales et la promotion de l'identité culturelle nationale».

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, et lors d'une séance plénière tenue jeudi dernier au niveau de la Chambre basse, dans le cadre des questions orales, a renchéri devant les députés puisque épinglé sur des questions qui meublent l'actualité dans son secteur et restent entachées "d'opacité" que les mécanismes garantissant la diffusion des chaînes de télévision algériennes dans des régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique rentrent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président Tebboune ; à cet effet, « L'Etat a adopté la stratégie de la diffusion par satellite, afin de créer une passerelle de communication entre la communau-

té algérienne à l'étranger et l'Algérie». Selon ses propos, l'accent est mis sur l'importance de la diffusion en direct, en tant que «moyen efficace pour la diffusion des positions de l'Algérie à l'échelle internationale». Concernant les programmes distillés par des chaînes de télévision privées et dont l'ARRAV avait coutume de les remettre à chaque feuille de paille, Mohamed Meziane a surtout précisé que les médias nationaux sont interpellés à plus d'équité et de rigueur dans la diffusion des programmes durant le mois sacré du Ramadhan par une série de mesures adéquates dont la préservation de l'authenticité du citoyen algérien, "reflet de son enracinement identitaire, et de bannir toute forme de violence" (...) et ne pas porter atteinte à l'identité nationale». Néanmoins, il est resté conscient des revendications des téléspectateurs algériens qui se sont plaints de la médiocrité et de la violence des programmes diffusés, au début du mois de Ramadhan tels, entre autres, les caméras cachées et certains sketches soi-disant comiques. Le ministre de la Communication a rétorqué devant les élus sur «la nécessité de faire preuve de professionnalisme, de respecter les

pratiques professionnelles et de se conformer aux textes juridiques régissant ce domaine». Il s'agit, selon lui, de l'application stricte de la loi relative à l'information qui précise dans son article 3 que «l'information est une activité librement exercée dans le respect de la référence religieuse nationale, de l'identité nationale et des constantes de la nation». Or, poursuit-il, les médias nationaux sont tenus de respecter la loi et de ne pas porter atteinte à l'identité nationale».

Son Département n'a cessé, rappelle-t-il, de conscientiser cette option du respect des lois en vigueur lors des rencontres périodiques avec les directeurs d'établissements médiatiques. Il a, par ailleurs, salué «le niveau de conscience du citoyen algérien et son attachement à ses valeurs qu'il défend sur les réseaux sociaux». Sur un autre plan, les pages publicitaires diffusées tout au long de la journée sur les chaînes privées dépassent tout endentement. La pub constitue pour elle seule un véritable "programme". La publicité sur les chaînes télé doit également être régulée pour qu'elle puisse répondre aux normes établies. 15 parfois 20 minutes de Pub sur un programme, ce n'est pas très professionnel !.

Réorganisation prochaine des chambres de commerce et d'industrie

Zitouni veut une gestion plus efficace



Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national œuvre à la réorganisation de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et des chambres de wilayas, afin d'optimiser leur efficacité dans le soutien à l'investissement et à l'entrepreneuriat, a indiqué, jeudi, le ministre du secteur, Tayeb Zitouni. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'APN, Moudher Bouden, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de membres du Gouvernement, M. Zitouni a affirmé que son département avait entamé la réorganisation de ces structures "afin de leur conférer plus de flexibilité pour leur permettre de promouvoir et de soutenir l'investissement et l'entrepreneuriat, et d'accompagner les opérateurs économiques". L'évaluation effectuée dans le cadre des réformes programmées pour la modernisation et le développement des établissements sous tutelle a révélé des "insuffisances" dans la gestion administrative de cette chambre, a précisé le ministre, faisant état de nombre d'irrégularités enregistrées lors de l'application de certaines dispositions du décret exécutif régissant cette chambre, publié en mars 2022. Dans le souci de remédier à cette situation, un atelier a été lancé pour "une révision complète des dispositions de ce décret, avec une large participation des élus, des experts et des cadres des chambres relevant de la CACI", a ajouté le ministre. Selon M. Zitouni, cette mesure vise à "apporter la flexibilité nécessaire au fonctionnement de la CACI et des chambres de wilayas, à consolider la gestion décentralisée en lui conférant une indépendance financière et administrative, outre l'élargissement de la représentation des élus au sein du Conseil d'administration de la CACI, en impliquant toutes les régions du pays, avec la mise en place de conseils d'administration au niveau des chambres de wilayas, en y associant des représentants des élus". En réponse à une question relative au remboursement des frais de transport des commerçants d'In Guezzam, et à la stratégie de son département pour approvisionner cette wilaya, le ministre a fait état d'une enveloppe budgétaire de 1,5 milliard DA allouée au remboursement des coûts de transport de marchandises. Il a également assuré que son secteur prendra en charge le traitement de l'ensemble des dossiers en suspens et de toutes les dettes antérieures depuis 2014. S'agissant de la régulation des prix dans la commune de Tin Zaouatine, les services du Commerce, a-t-il dit, ont œuvré au renforcement des mécanismes d'approvisionnement et de distribution afin de limiter la spéculation et de stabiliser les prix. Pour ce faire, plusieurs mesures ont été adoptées, notamment l'attribution à la wilaya, mensuellement, un quota de 9.800 tonnes de divers produits de large consommation, dont 6.800 tonnes sont directement destinées aux commerçants de détail des communes d'In Guezzam et de Tin Zaouatine, le reste étant stocké comme réserve de sécurité pour la wilaya.

Blanchiment d'argent, de financement du terrorisme

Session extraordinaire du Comité national d'évaluation des risques

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred a présidé, jeudi, la réunion en session extraordinaire, du Comité national d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et du financement de la prolifération des armes de destruction massive, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion s'est déroulée au titre de l'année 2025, au siège du ministère des Finances, en présence du secrétaire général (SG) du ministère de la Défense nationale, en sa qualité de vice-président du comité et de nombre de ses membres, précise le communiqué.

Cette réunion vise, selon le communiqué, "un suivi périodique des actions en cours au niveau de tous les secteurs concernés par le plan d'action convenu avec le Groupe d'action financière (GAFI) portant sur 13 mesures recommandées et relatives à l'actualisation du système national de prévention des risques de blanchiment d'argent et de lutte contre le financement du terrorisme et à son optimisation en vue d'assurer la sortie, dans les meilleurs délais, de l'Algérie de la liste des pays soumis à une surveillance renforcée». A cette occasion, M. Bouzred a affirmé que cette session avait pour objectif d'assurer "un suivi minutieux des travaux du Comité et des groupes de travail spécialisés issus de celui-ci, appelant à la nécessité d'«élever la cadence de la mise en œuvre des actions convenues, tout en programmant des rencontres bilatérales entre le ministè-



re des Finances et les secteurs concernés, en présence de la cellule de renseignement financier et de la Banque d'Algérie (BA)". Le ministre a également insisté sur l'importance d'adopter un nouveau mode de fonctionnement du Comité, en vue d'améliorer la qualité de la coordination et de garantir le respect du plan d'action national afin de réaliser les objectifs escomptés, a précisé le communiqué, ajoutant que cette réunion a vu la présentation de deux principaux exposés. Le premier exposé concerne "l'évaluation de l'avancement des travaux pour discuter de l'état actuel des travaux en cours au sein de la commission nationale de coordination, chargée du suivi de la mise en œuvre des recommandations visant à adapter le système national de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme aux récentes

normes internationales en vigueur". Le deuxième exposé a porté sur "le suivi de la mise en œuvre des feuilles de route sectorielles intégrées dans le plan d'action convenu avec le GAFI, ainsi que la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme". Dans ce cadre, le ministère a précisé que la réunion a été "l'occasion d'échanger les vues sur les voies de renforcer l'efficacité du travail du Comité à travers l'adoption de mécanismes plus performants, contribuant ainsi à accélérer la cadence des travaux, à réduire les délais et à renforcer la synergie entre les secteurs, en vue d'améliorer la performance du système national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et de garantir les plus hauts niveaux de conformité aux normes internationales".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Chute du pétrole, l'OPEP+ menace!

Cette semaine, les prix du pétrole ont chuté de manière significative, enregistrant leur plus grande baisse depuis octobre dernier. Cette diminution est principalement due aux tarifs douaniers américains sur le Canada et le Mexique, ainsi qu'à des perspectives d'une offre pétrolière abondante. Actuellement, le prix du baril de Brent est de 70,52 \$ et celui du West Texas Intermediate de 67,35 \$. Les tensions commerciales persistent malgré la suspension temporaire par Trump des droits de douane de 25 % sur les importations canadiennes et mexicaines, valable jusqu'au 4 avril. Cependant, cette suspension ne concerne pas le pétrole canadien, et les incertitudes commerciales continuent de peser sur le marché, entraînant les prix vers leur plus bas niveau en quatre mois. De plus, l'OPEP+ envisage de réduire partiellement ses réductions de production de pétrole lors de sa réunion d'avril, bien que cette augmentation reste limitée à moins de 200.000 barils par jour. Le marché est très sensible à toute variation de l'offre. L'Energy Information Administration (EIA) a rapporté une hausse de 3,6 millions de barils des stocks de pétrole américains, ce qui a contribué à la baisse des prix, bien que les stocks d'essence et de distillats aient diminué. Parallèlement, les États-Unis intensifient leurs efforts pour limiter les exportations de pétrole iranien, avec pour objectif de démanteler le secteur pétrolier iranien. Reuters a rapporté que le président Trump envisageait un plan d'inspection en mer des pétroliers iraniens, en utilisant un accord sur les armes de destruction massive, dans le cadre de sa stratégie de «pression maximale» visant à réduire les exportations de pétrole iranien. Le vice-premier ministre russe, Alexandre Novak, a annoncé vendredi que l'OPEP+ avait décidé d'augmenter la production de pétrole à partir d'avril, avec la possibilité de revenir sur cette décision en cas de déséquilibre du marché. Cette augmentation, la première depuis 2022, portera sur 138.000 barils par jour, selon Reuters. Novak a précisé que la Russie avait produit moins de pétrole en février que le quota convenu avec l'OPEP+. Bien que cette augmentation soit actée pour avril, le groupe pourrait envisager d'autres mesures si nécessaire.

Traitement des eaux usées

Augmentation des capacités et modernisation des systèmes d'épuration

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé, jeudi, que le secteur œuvrait à renforcer le service public d'épuration, à travers l'augmentation des capacités de traitement des eaux usées, la réalisation de nouveaux systèmes d'épuration, la réhabilitation et la modernisation des systèmes actuels en cours d'exploitation. Lors d'une plénière à l'APN, présidée par le vice-président de l'APN, Moulder Bouden, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de membres du Gouvernement, le ministre a précisé que son secteur avait adopté un plan d'action, visant à améliorer les capacités d'épuration au niveau national, indiquant que les efforts comprennent la mise en oeuvre de nouveaux projets et la réhabilitation des infrastructures existantes. S'agissant de la wilaya de Saida, le ministre a fait savoir que le secteur de l'hydraulique de la wilaya mène actuellement une étude pour l'extension des stations d'épuration des eaux usées dans la commune d'Ain El Hadjar, en sus de l'enregistrement d'autres opérations pour la réhabilitation des installations de traitement dans les communes de Saida et Hessasna, ainsi que des bassins naturels des communes de Sidi Amar et Sidi Aissan. Le ministre a fait savoir que les services compétents s'employaient à parachever les procédures administratives nécessaires pour le lancement des travaux.

Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) Création de pôles industriels dans plusieurs wilayas

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) ambitionne de créer des pôles industriels dans plusieurs wilayas, a indiqué, jeudi à Alger, le Directeur général (DG) de l'agence, Omar Rekkache, affirmant que ces zones contribueront à la création d'une valeur ajoutée et à la diversification de l'économie nationale. Rekkache intervenait lors d'une journée d'information organisée par l'AAPI au profit des opérateurs économiques sur le lancement d'un pôle spécialisé dans la production de fournitures scolaires à Bordj Bou Arreridj, en présence du Conseiller du président de la République, chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, du wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer, et du président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula. Ont également assisté à la rencontre les représentants des deux chambres du Parlement, des responsables d'organisations patronales et d'associations professionnelles, ainsi que des opérateurs économiques activant dans la fabrication des fournitures scolaires. L'AAPI, explique M. Rekkache, "s'attèle à présent, en coordination avec le CREA, à réunir les conditions propices pour le lancement crescendo de pôles industriels dans plusieurs wilayas, à l'instar des pôles consacrés à l'industrie du cuir et des chaussures (Médéa), à l'industrie des vêtements et du textile (Relizane), et à la fabrication des pièces de rechange et de manutention (Oran)", a expliqué M. Rekkache. Pour le même responsable, "la création de ces zones spécialisées ne signifie pas l'interdiction d'exercer ces activités ailleurs". Ces pôles contribueront, en effet, à "diver-



sifier et pérenniser l'économie nationale, et constitueront une véritable aubaine pour l'établissement d'un tissu industriel homogène en mesure de répondre aux besoins nationaux pour se tourner vers l'export plus tard", a précisé M. Rekkache, expliquant que ces zones "contribueront également à créer une plus-value, au transfert des technologies et au renforcement des capacités industrielles à l'échelle nationale". Concernant le pôle industriel dédié à la production des fournitures scolaires dont la création est prévue prochainement dans la zone de "Rmail" à la wilaya de Bordj Bou Arreridj, le responsable a affirmé qu'il contribuerait à "renforcer la production locale et à réduire la facture d'importation des fournitures scolaires, qui, selon les estimations du ministère du Commerce, oscillent entre 70 et 80 millions USD par an, tout en assurant une autosuffisance nationale en la matière". S'étendant sur une superficie de 8 hectares, ce pôle, poursuit le même responsable, pourra être élargi en fonction de la réactivité des investisseurs. Ce projet, dont les assiettes foncières seront présentées la semaine prochaine sur la plateforme numérique de l'Investisseur, constitue un pilier essentiel pour garantir

l'approvisionnement du marché local et fournir des fournitures scolaires à des prix abordables, ce qui soutient le pouvoir d'achat des citoyens, a indiqué M. Rekkache. Il encouragera également de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) à s'intégrer dans la chaîne de production, que ce soit dans la fabrication des matières premières ou dans les opérations de distribution et de commercialisation, créant ainsi "une forte dynamique économique au niveau local et national dans ce secteur d'activité", a-t-il ajouté, appelant tous les opérateurs à "réussir ce projet qui ouvrira la voie à la création d'autres pôles". Moula a affirmé, à son tour, que ce pôle "contribuera largement à la satisfaction des besoins du marché local et à la réduction de la facture d'importation, notamment au vu de la hausse des coûts de transport international des produits importés des marchés lointains, mais aussi à la consolidation de l'offre locale, tout en érigeant cette industrie en catalyseur de l'exportation". Il a également mis en avant l'importance "de développer des programmes de formation spécialisés dans différents métiers liés à ce domaine, en vue d'assurer une main d'œuvre qualifiée, lors de la mise en service des projets".

Pour alléger la pression

Les ports secs mis à la disposition des entreprises portuaires

Le ministre des Transports, Said Sayoud a annoncé que les ports secs fermés dans plusieurs wilayas seront mis à la disposition des entreprises portuaires afin de les exploiter, dans le but de décongestionner les ports et d'améliorer les opérations de chargement et de déchargement. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par M. Ayoub Hammad, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, ainsi que de membres du gouvernement, M. Sayoud a précisé que "le président de la République a décidé de mettre les ports secs à la disposition des ports relevant de l'Etat pour leur exploitation". Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait chargé le gouvernement d'élaborer une approche globale pour une nouvelle stratégie de gestion des ports, visant à réduire les délais de passage portuaire des marchandises im-

portées. Cette décision a été prise après une étude approfondie sur la possibilité d'une réutilisation optimale des ports secs, a ajouté le ministre, indiquant que la première phase de l'opération a concerné les ports de Skikda, Béjaïa et Alger. Dans ce cadre, le ministère des Finances a délivré, le 12 février dernier, la première autorisation en faveur du port de Béjaïa pour l'exploitation du port sec de la commune de Tekstar (Bordj Bou Arreridj) en tant que centre de dédouanement, ce qui contribuera à alléger la pression sur cette entreprise portuaire et à améliorer la fluidité du trafic commercial. Le port sec de Tekstar, qui s'étend sur une superficie de 55 hectares et se situe à 20 km de la ville de Bordj Bou Arreridj et à 30 km de Sétif, a été équipé en matériel, outre la création de nouveaux emplois, en prévision de son inauguration "dans les prochains jours", ajoute M. Sayoud. Concernant les ports de Skikda et d'Alger, le ministre a indiqué que les services du ministère des Finances

avaient donné leur accord de principe pour leur permettre d'exploiter les ports secs, en attendant l'obtention des autorisations nécessaires, avant la généralisation de l'opération à l'ensemble des ports du pays. Par ailleurs, en réponse à une question sur l'amélioration des services de transport maritime des voyageurs, le ministre a souligné que l'entrée d'opérateurs privés dans ce domaine créera une concurrence entre les compagnies, et contribuera ainsi à l'amélioration des services fournis aux voyageurs à partir de l'été prochain. Quant aux embouteillages, Sayoud a insisté sur la nécessité, pour les autorités locales de revoir les plans de transport au niveau des wilayas. Pour de l'aéroport de Djelfa, qui s'étend sur une superficie de 553 hectares, classé parmi les aéroports à usage limité, M. Sayoud a affirmé que son projet de développement inclut la réhabilitation de la piste d'atterrissage qui accueille de petits avions, avec la possibilité de son développement à l'avenir.

Pour l'acquisition de la vignette automobile

Lancement de la plateforme numérique

La plateforme numérique "QAS SIMATOUKA", dédiée à l'acquisition de la vignette automobile, a été lancée ce mercredi, laquelle est accessible via le site web qassimatouka.mf.gov.dz ou le portail officiel de la Direction générale des impôts (DGI), a indiqué un communiqué de cette dernière.

Le coup d'envoi de cette plateforme a été donné par la Directrice générale des impôts, Amel Abdellatif, en présence de cadres de la DGI, de la Direction générale de la numérisation, de la digitalisation et des systèmes d'information économiques, relevant du ministère des Finances. A cette occasion, la première vignette auto-

mobile a été délivrée à distance via cette nouvelle plateforme numérique. Le lancement de "QASSIMATOUKA" constitue "une étape importante dans le processus de numérisation des services fiscaux, entrepris par l'administration fiscale, visant à développer des services numériques de haute qualité, tout en garantissant les normes les plus élevées en matière de sécurité et de performance", précise le communiqué, ajoutant que cette plateforme permet aux propriétaires de véhicules d'acquies leur vignette en ligne et la télécharger avec le reçu de paiement, en toute simplicité, 24h/24 et 7j/7, en utilisant la carte Edahabia ou la carte interbancaire

(CIB). Cette initiative est "le fruit d'une coopération entre la DGI et plusieurs institutions, dont le ministère des Finances, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministère de la Poste et des Télécommunications, ainsi que le Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE monétique) et la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM)". La vignette acquise en ligne n'a pas besoin d'être apposée sur le pare-brise du véhicule, mais doit être présentée sous format numérique ou imprimé en cas de contrôle routier, conclut le communiqué.

63ème anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale

Réunions préparatoires en prévision de la distribution de logements

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a entamé une série de réunions préparatoires en prévision de la distribution de logements le 5 juillet prochain, à l'occasion de la célébration du 63ème anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, a indiqué un communiqué du ministère. Dans ce cadre, le ministre du secteur, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé, mardi au siège de la Banque nationale de l'Habitat (BNH), une réunion consacrée à la préparation de la distribution de logements dans les

wilayas de Batna, Blida et Béchar, et ce, en présence des cadres centraux, des directeurs du logement, des équipements publics, de l'urbanisme et de l'architecture, et de la construction, ainsi que des responsables des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) des trois wilayas concernées. Lors de cette rencontre, M. Belaribi a donné des instructions pour "la révision du programme devant être distribué en juillet prochain et l'augmentation du quota de logements à distribuer". Il a également insisté sur la nécessité de coordonner

les efforts entre les directions du logement et de l'urbanisme concernant la formule de l'habitat rural et des lotissements sociaux, de définir le programme à distribuer, de revoir les dispositions de réalisation et de respecter les délais, et de régler les dus de l'ensemble des opérateurs dans les délais impartis conformément à la législation en vigueur. M. Belaribi a, par ailleurs, relevé l'importance de lancer l'ensemble des projets d'équipements publics inscrits au titre de 2025 "avant début juin prochain", conclut le communiqué.

Ramadhan

Maisons et auberges de jeunes à la disposition des acteurs de la société civile

A l'occasion du mois de Ramadhan, le ministère de la Jeunesse a mis à disposition des acteurs de la société civile les maisons et auberges de jeunes, afin de contribuer à l'élan de solidarité qui caractérise ce mois sacré. A cet égard, le chargé de la communication au ministère de la Jeunesse, Hocine Henni, a précisé que l'objectif de cette initiative était d'accompagner les acteurs de la société civile intéressés par l'organisation d'actions de solidarité durant le mois de Ramadhan, en mettant à leur disposition les maisons et auberges de jeunes réparties sur l'ensemble du territoire national. Cette démarche a également pour objectif, ajoute le même responsable, de renforcer l'attractivité de ces établissements en se rapprochant des jeunes, leur permettant ainsi de découvrir ces infrastructures et de contribuer à la dynamisation de leur rôle, d'autant plus qu'elles disposent de divers équipements pouvant soutenir les actions bénévoles. Afin de faciliter cette opération, un formulaire électronique a été créé sur la plateforme numérique du ministère et mis à disposition des associations intéressées. Ce formulaire permet d'enregistrer la wilaya, la commune ainsi que la nature de l'activité de bénévolat. Au cours des cinq premiers jours du Ramadhan, la plateforme a enregistré 1000 visites et 35 associations ont manifesté leur souhait de bénéficier de ces in-

frastructures. Les activités ont déjà débuté dans ces établissements à travers 30 wilayas. Le ministère œuvre à renforcer cette opération à travers son élargissement pour abriter les différentes initiatives des jeunes, comme les concours et les activités intellectuelles qui contribuent à rassembler les jeunes. Dans sa démarche visant à assurer une gestion moderne de ces infrastructures de jeunes, la tutelle a lancé l'initiative des wilayas pilotes visant à relancer les maisons de jeunes, dont le coup

d'envoi a été donné à partir de la wilaya de Tipasa. De son côté, le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tipasa a souligné que ses services ont ouvert la porte aux associations, à leur tête le camp des jeunes mis à la disposition de l'Association Erahma qui assure 400 repas de l'Ifar/jour. La mise de ces structures à la disposition des associations est de nature à soutenir l'action caritative, ces dernières étant bien équipées pour accueillir les responsables des opérations de l'Ifar.

Pour une prise en charge optimale des pèlerins Belmehdi met en avant les mesures prises par l'Etat

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a mis en avant, jeudi à Alger, les mesures prises par les Pouvoirs publics en vue d'une prise en charge optimale des pèlerins algériens, soulignant que tous les moyens avaient été mobilisés pour l'accomplissement de ce rite dans les meilleures conditions. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a rappelé que "le Hadj est une opération nationale préparée à travers un mécanisme juridique impliquant plusieurs secteurs ministériels", rappelant qu'une instance de contrôle multisectorielle avait été mise en place, pour veiller au contrôle des services fournis aux hadjis. Il a ajouté que la mission du Hadj "travaille dans le cadre d'un organigramme adapté à la gestion et à l'organisation du Hadj en Arabie Saoudite et conforme aux lois régissant cette opération". Le ministre a également fait état de l'élaboration d'un programme au niveau de toutes les communes et wilayas, pour l'orientation et la sensibilisation des hadjis.

Accident de la circulation à Tiaret Deux élèves morts et neuf autres blessés

Deux élèves ont trouvé la mort et neuf autres ont été blessés dans un accident de la circulation survenu, jeudi dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris de la direction de la Protection civile. Le chargé de la communication, le lieutenant Abderrahmane Mansour, a précisé que cet accident, survenu à la suite d'une collision entre un bus scolaire et un camion-remorque, s'est produit dans la zone de "Mokhrif" sur le chemin de wilaya N 2 (CW2), entre les villes de Frenda et Medrissa. L'accident a causé la mort de deux élèves et fait neuf blessés à divers niveaux de gravité, selon un premier bilan. Les éléments de l'unité secondaire de Frenda, soutenus par les unités secondaires des communes de Medrissa et Aïn-Kermes, sont intervenus pour secourir les blessés avant de les transporter au service des urgences de l'hôpital Ibn-Sina à Frenda. Les corps des deux victimes ont été transférés à la morgue du même établissement hospitalier. De leur côté, les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Accidents de la route en zones urbaines

10 morts et 435 blessés en une semaine

Dix personnes ont trouvé la mort et 435 autres ont été blessées dans 359 accidents de la route survenus en zones urbaines en une semaine, a indiqué jeudi un bilan de la Sûreté nationale. Par rapport aux statistiques de la semaine dernière, le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+33) et de blessés (+74), alors que le nombre de décès est resté inchangé, précise la même source. Le facteur humain demeure, selon les données de la Sûreté nationale, la principale cause de ces accidents (96%), en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule. La DGSN réitère, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

Accidents domestiques durant le mois de Ramadhan

L'INSP lance une Journée de sensibilisation

L'institut national de santé publique (INSP) a organisé, jeudi, une journée d'information et de sensibilisation sur les risques liés aux accidents domestiques durant le mois de Ramadhan, recommandant la vigilance des parents notamment pour la sécurité de leurs enfants. Cette rencontre vise à "sensibiliser tous les intervenants, en premier lieu, les parents qui doivent être vigilants face aux accidents domestiques durant le mois de Ramadhan", a déclaré le directeur général de l'INSP, Pr. Abderrezak Bouamra. Tout en relevant la "gravité potentielle" de ce type d'accidents survenant en milieu domestique, plus souvent en cuisine, il a incité les parents à "surveiller leurs enfants pendant la préparation et le service des repas, entre autres". De son côté, Dr. Assia Lazazi Attig, médecin en épidémiologie à l'INSP, a indiqué que la prévention des accidents domestiques "est une prise de conscience accrue et doit être une responsabilité partagée", précisant que "plus de 80% de ces accidents sont liés à des brûlures cutanées, des chutes ou des blessures diverses". Elle a, en outre, considéré que "le manque de sommeil et de concentration, ainsi que la fatigue, peuvent induire des accidents", appelant les parents à "redoubler de vigilance et à éduquer leurs enfants sur la prévention contre ces risques spécifiques".

الدبوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذة: زروالي حياة

محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم

إختصاص مجلس قضاء مستغانم

العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغران - مستغانم

الهاتف الفاكس: 045409122

الإعلان عن البيع بالمزايدة بواسطة الأظرفة المختومة فقط

طبقا للمادة 706 - 707 من ق.إ.م

بناء على السندين التنفيذيين المتمثلين في: حكم مؤرخ في 2015/12/21 رقم الفهرس 15/06864 رقم الجدول 15/06412 الصادر عن محكمة مستغانم، قسم شؤون الأسرة والمهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/07/07 تحت رقم 21/1938. بناء على أمر بتوقيع الحجز التنفيذي على المنقول صادر عن رئيس محكمة مستغانم المؤرخ في 2024/12/19 تحت رقم 24/01039. حكم مؤرخ في 2016/07/14 رقم الفهرس: 16/04453 رقم الجدول 16/02856 الصادر عن محكمة مستغانم، قسم شؤون الأسرة والمهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/08/15 تحت رقم 21/2081. بناء على أمر بتوقيع الحجز التنفيذي على المنقول صادر عن رئيس محكمة مستغانم المؤرخ في 2025/02/23 تحت الرقم 25/00131. سنشرع في البيع بالمزايدة بواسطة الأظرفة المختومة فقط من أجل الحصول على مبلغ الدين المقدر بـ 858.500,00 دج وذلك يوم الاثنين 2025/03/17 على الساعة 12:00 زوالا بمكتبنا الكائن بنهج محمد خميسي طريق مزغران مستغانم المنقول الموصوف في الجدول أدناه

رقم الحصة	تعيين الحصة	حالتها	مكان تواجدها
حصة وحيدة	سيارة من نوع رينو إكسبريس مرقمة 1000	متوسطة في حالة سير	حاضرة سيارات بوسط المدينة
رقم الحصة	108 - 27	17769 - رمادية اللون.	

شروط البيع: البيع بدون ضمان -2 الزيارة مسموح بها برخصة من المحاضرة القضائية ابتداء من يوم صدور الإعلان. تودع الأظرفة مع مبلغ التسبيق قبل إجراء عملية المزايدة ابتداء من الساعة 09:00 صباحا حتى 11:00 صباحا. دفع المبلغ المتبقي لرسو المزاد في أجل أقصاه 08 أيام و إلا يسقط حق المزاد في استرجاع مبلغ التسبيق. يلتزم الراسي عليه المزاد بدفع حقوق التسجيل و أتعاب المحضر القضائي. لمزيد من المعلومات يرجى الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية الكائن بالعنوان المذكور أعلاه.

المحاضرة القضائية
08.03.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم

الكائن بمكتبها بـ 400 مسكن طريق وهران عمارة 7A. مستغانم

الهاتف: 045/41/82/39

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العتي

طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم التجاري / البحري

بتاريخ 2015/03/25 تحت رقم الفهرس 2015/02044 رقم المهور

بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2016/10/25 تحت رقم

2016/3445. بموجب أمر الصادر عن رئيس محكمة مستغانم مؤرخ

في 2021/11/30 رقم الترتيب 21/01226 فهرس 2021/2851. تعلن

عن بيع عقار بالمزاد العتي وذلك لجلسة 2025/03/11 بمحكمة

مستغانم وذلك أمام قاضي البوع العقارية. التعيين: العقار متمثل في

شقة كائنة بـ حي البحر طريق وهران عمارة C70 رقم 242، تتمثل

في شقة تابعة لعامة ذات ملكية مشتركة، تقع بالطابق الرابع، تتكون

من ثلاثة (03) غرف، مطبخ، حمام، مرحاض، رواقين، خزانين و

مقصورتين، ذات مساحة قدرها 69 م² قسم 146 مجموعة ملكية رقم

07 قسم رقم 20 و نسبة 1000/14 من الأجزاء المشتركة المشهر

بالمحافظة العقارية بتاريخ 1984/01/22. السعر الافتتاحي: تم تقديره

بتبلغ 7.438.740,00 (دج) سبعة ملايين وأربعمئة وثمانية وثلاثون

ألف وسبعمئة وأربعون دينار جزائري. وتم انقاص العشر ليصبح

المبلغ يقدر بـ 6.694.866,00 دج ستة مليون وستمئة وأربعة و

تسعون ألف وثمانمئة وستة وستون دينار جزائري و على أن يكون

البيع بأعلى عرض. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب

المحاضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية

08.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الدبوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذة بوغريب عتيقة

محاضرة قضائية لدى محكمة الضمانية

حي الضمانية نهج الملائم صيام مجد القطعة رقم 01 حي 870 سكن حي بغيراسان

وهران امام محكمة بغيراسان بجوار CNEP

041-21-12-12

محاضر تبليغ حكم

بتاريخ الحادي عشر من شهر فيفري سنة الفين وخمسة وعشرون. على الساعة

14:10. نحن بمكتب الأستاذة بوغريب عتيقة محاضرة قضائية لدى محكمة

الضمانية الكائن مقرها حي الضمانية نهج الملائم صيام مجد القطعة رقم 01 حي

870 سكن حي بغيراسان وهران امام محكمة بغيراسان بجوار CNEP. بناء

على طلب السيد: بنك الجزائر الخارجي مؤسسة وطنية شركة ذات اسهم الممثلة

في وكالة جمال رمز 081 بهران الممثلة بمديرها. العنوان بحي جمال الدين دار

البيضاء وهران. بناء على أحكام المواد: 313، 322، 329، 336، 405، 406،

407، 416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناء على المادتين 02 و 12

من قانون 06/03 المؤرخ في 2006/02/20 المنظم لهيئة المحضر القضائي.

اعلمناه بان له أجل شهر (01) للمعارضة يسري من تاريخ التبليغ طبقا للمادة

329 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية والإسقاط حقه في ذلك. كما علمناه

أنه بعد انقضاء أجل المعارضة له أجل شهر واحد للظعن بالاستئناف إذا تم تبليغ

للحكم إلى الشخص ذاته، ويمدد أجل الاستئناف إلى شهرين (02) إذا تم التبليغ في

موطنه الحقيقي أو المختار طبقا للمادة 336 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

بلقنا وسلمنا إلى السيد: شركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة قروم حليب

SARL FROMLAIT الممثلة بمديرها. العنوان بـ 03 شارع بلوط حسني

شارع فاي سابقا كارطو قصبية وهران. المخاطبين: ... بصفته ... الحامل. تحت

رقم ... المستخرجة من: ... بتاريخ: ... بلقنا وسلمنا نسخة من الحكم الصادر عن

محكمة فلاوس القسم المدني بتاريخ 24/11/19 رقم الجدول 24/02511 رقم

الفهرس 24/05815. عليا حضوريا - ابتدائيا. لئلا يجهل ما تقدم. إلتنا لذلك

بلقنا وتكلمنا كما ذكر أعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر المخاطب لكل طبقا

للقانون.

المحاضرة القضائية

08.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية.

ولاية وهران

دائرة بئر الجير.

بلدية حاسي بن عقبة.

إعلان

ينهي السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية حاسي بن عقبة إلى علم كافة المواطنين أنه طبقا للقرار الولائي رقم 687 المؤرخ في 11 فيفري 2025 والصادر عن السيد والي ولاية وهران (مديرية البيئة)، المتضمن فتح تحقيق عمومي حول دراسة التأثير على البيئة بخصوص: مشروع إنجاز مقلع لمكمن الصلصال الكائن بالمكان المسمى شعبة الماء بلدية حاسي بن عقبة لفائدة الشركة ذات الأسهم المسماة برومات SPA PROMAG حيث أنه سيتم فتح سجل على مستوى مقر بلدية حاسي بن عقبة لتمكين المواطنين والغير (أشخاصا طبيعيين كانوا أو معنويين من الاطلاع على دراسة التأثير على البيئة الخاصة بالمشروع المذكور أعلاه والإدلاء بأرائهم، رغباتهم، التطلعات، الملاحظات الكتابية والشفوية حول إنجاز هذا المشروع ومدى تأثيره على البيئة. يفتح التحقيق العمومي حول دراسة التأثير على البيئة المشار إليها أعلاه لمدة خمسة عشرة (15) يوما ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان في جريدتين وطنيتين.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

08.03.2025

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez

le numéro

0556 366 201

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغانم

محكمة عين تادلس

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا،

حضوريا، وفي أول درجة، في الشكل: قبول إعادة السير في

الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر عن

محكمة الحال بتاريخ 2024/11/05 تحت فهرس رقم

24/03268، واعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الحكيم

مجامعية رياض المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ

2024/11/27 تحت رقم 1012، وبالتالي الحكم بتوقيع الحجر

على المدعى عليه عصمان عبد القادر ابن بن ذهبية وخريف

صابرية، المولود بتاريخ 2005/08/31 ببلدية عين تادلس،

ولاية مستغانم، مع إلزام المدعى بنشر الحكم الحالي في جريدة

وطنية يومية للإعلام. أمر ضابط الحالة المدنية المختص

بالتأشير بهذا الحكم على شهادة ميلاد المحجور عليه. وتعيين

المدعى عصمان بن ذهبية مقاما على ابنه المحجور عليه

عصمان عبد القادر قصد رعايته والتكفل بشؤونه، وتولي أموره

المالية والإدارية عوضا عنه وتمثيله أمام الجهات القضائية مع

تحميل المدعى المصاريف القضائية. بدأ صدر الحكم وأصح به

جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه و

أضى أصل الحكم من طرف الرئيس وأمين الضبط

الرئيس / أمين الضبط

08.03.2025

Location

Appartement

Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef

Contactez le :

0541/66/53/51

Non sérieux s'abstenir.

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your
laundry, we'll
wash it

Call us
0770 936 836



Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, à Oran

Une future usine de fabrication de kits de dépistage d'un investissement de 570 millions de DA

Par B. Habib

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, qui avait longtemps insisté pour dire, depuis sa prise de fonction, que le Groupe public Sidal a l'ambition de devenir le leader de la production des médicaments et des produits pharmaceutiques, n'avait pas tort. Le ministre a supervisé, jeudi à Oran, l'inauguration d'une nouvelle unité de production du protoxyde d'azote à l'usine «Rayanox» de production des gaz médicaux, en présence du wali d'Oran, M. Chibani Samir, du PAPW M.Chalabi, du DG de l'usine: le cardiologue M Tazi Mohamed Amine et des autorités civiles et militaires locales. Le protoxyde d'azote est un oxyde nitreux qui est utilisé dans les mélanges de gaz d'étalonnage dédiés à l'industrie pétrochimique et de la surveillance des émissions d'autant plus que ses applications sont prouvées dans le domaine agroalimentaire, avec utilisation comme gaz propulseur dans les bonbonnes de crèmes chantilly.

L'usine Rayanox, implantée sur une superficie de 24.000 mètres carrés, a vu le jour en 2011 et a démarré ses activités en 2021 avec un rythme de production moyen, de plus de 100.000 litres de gaz par jour dont l'azote et l'oxygène et un nombre de 300 emplois directs et 100 indirects. Le ministre, accompagné du wali d'Oran, a visité les unités de conditionnement et de production du protoxyde d'azote et a également parlé de l'impact économique de l'usine et les exportations de gaz médicaux sur les marchés européen et africain. Le DG de la société, le professeur M.Tazi Mohamed Amine, a brossé devant le ministre, un tableau de l'historique, des activités ainsi que des perspectives d'avenir avec cependant, un chiffre effarant de 40 millions de litres de gaz oxygène médical produit par l'usine entre 2022 et 2024, soit durant la période phare du Covid 19, ce qui a permis d'atteindre un taux de couver-



ture de 62% des besoins nationaux en la matière avec les 06 unités de production dispatchées jusque-là, sur le territoire national. La société qui a lancé en 2003 une unité de production de mélanges des moniteurs de surveillance des appareils, exporte pour le moment vers 09 pays étrangers et n'en cache pas moins son ambition de devenir un partenaire des Américains au vu des commandes. La seconde usine, visitée par le ministre, a été «Sophal» où il a supervisé l'inauguration officielle de l'unité de production des produits lyophilisés stériles. Cette dernière a lancée entre 2021 et 2023 les unités de production d'injectables stériles et injectables lyophilisés et s'est spécialisée en 2024 sur la fabrication de médicaments et le conditionnement de médicaments d'oncologie. Sophal dispose de 07 unités de production, 66 millions d'unités produits par an, 12 fermes galéniques, 74 producteurs et 3.200 pharmacies. La société est en phase finale d'obtention du certification «GMP» européen, ce qui lui permettra d'écouler ses produits sur le marché de l'UE, sachant qu'elle exporte déjà sur plusieurs pays africains comme le Mali, le Ghana, le Niger et le Sénégal. La troisième halte du ministre a été l'Agence nationale de la production pharmaceutique, annexe régionale

«Moujahid Youcef Benkhedda». Le groupe public Sidal unité ouest sera évidemment au programme de la visite du ministre. Le groupe s'engage dans un nouveau concept économique par l'intégration des technologies innovantes. Sidal veut relever le défi de souveraineté sanitaire et médicale du pays. Créé en 1982, le groupe développe 220 produits et 22 aires thérapeutiques. L'évolution de son chiffre d'affaires est de 14 milliards de DA en 2022 mais il n'empêche que la société veut l'augmenter à 35 milliards de DA pour 2025 selon ses prévisions. Sidal dispose d'un projet considéré grandiose, consistant en la production, dans un début, de 05 millions d'unités de kits de dépistage par an lequel projet est estimé à 570 millions de DA. Le ministre Ouacim Kouidri a estimé dans un point de presse que la production pharmaceutique nationale a fait des bonds considérables, atteignant un taux de couverture de 76 % des besoins nationaux. Il dira également que la production des médicaments d'oncologie se porte bien et que toute la presse en parlait depuis plus de trois mois. Les médicaments anticancer produits localement couvriraient 60 % des besoins du marché algérien et entre 20 et 21 produits anticancéreux seraient produits pour le moment.

Université des Sciences et de la Technologie d'Oran «Mohamed-Boudiaf»

Naissance du 41ème laboratoire de recherche

L'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) vient d'obtenir l'agrément pour son 41e laboratoire de recherche, "Advanced Data Science and Cognitive Applications" (ADASCA), renforçant ainsi son engagement en faveur de la recherche de pointe, a-t-on appris, jeudi, de cet établissement de l'Enseignement supérieur.

La création de l'ADASCA, ce laboratoire dirigé par le Professeur Tlemçani Redouane de la Faculté de Mathématiques et Informatique de l'USTO-MB, s'inscrit dans une dynamique de développement de la recherche de pointe à l'Université dans 28 filières des six domaines de formation. Cette nouvelle étape est un "jalon im-

portant dans l'extension et la diversification des activités de recherche de l'Université dans le domaine des mathématiques, soutenant ainsi la volonté de l'établissement de renforcer son expertise et son rayonnement dans cette discipline fondamentale", a-t-on ajouté de même source. Ce laboratoire se spécialise dans des domaines de pointe tels que la science des données avancée, l'intelligence artificielle, les applications cognitives et les techniques d'optimisation. Son objectif est de devenir un centre d'excellence reconnu à l'échelle internationale, dédié à la création de solutions innovantes pour relever les défis des Big Data, des systèmes intelligents et de l'analyse cognitive. L'ADASCA se dis-

tingue par son organisation en quatre équipes de recherche, " Big Data Analytics ", " Knowledge Engineering and Discovery ", " Cognitive Systems and Applications " et " Metaheuristics Optimization ".

Il ambitionne de renforcer l'impact de l'Université dans le domaine de l'innovation technologique et de jouer un rôle clé dans la résolution des défis contemporains liés aux données et à l'intelligence artificielle, a-t-on fait savoir de même source. Ce laboratoire, ainsi que les autres initiatives en cours à l'USTO-MB, contribue à positionner l'Université comme un acteur majeur de la recherche et du développement technologique en Algérie et au niveau international, a-t-on noté.

Production de légumes sous serres à Oran

Augmentation des superficies et de la production

La Direction de l'Agriculture de la wilaya d'Oran enregistre une augmentation des superficies dédiées à la culture des légumes sous les serres plastiques, au cours des trois dernières saisons agricoles, ce qui a permis d'atteindre une production abondante, a-t-on appris, jeudi, de ces services. Les superficies cultivées en légumes sous serres connaissent une hausse d'année en année dans la capitale de l'Ouest du pays (Oran), atteignant 56,58 hectares pendant la saison 2022-2023, contre 70,32 hectares l'année précédente, a souligné à l'APS Khadidja Khediri, responsable des cultures maraîchères et des légumes secs à la Direction des services agricoles. Il est prévu d'allouer presque la même superficie pour la saison agricole 2024-2025, sachant que le travail de plantation a déjà fait de grands progrès, avec 67,28 hectares plantés à ce jour et les travaux se poursuivent jusqu'à la fin du mois, a ajouté Mme Khediri. Dans ce contexte, la même responsable a indiqué que la culture des légumes sous serres est présente dans toutes les zones agricoles de la wilaya et suscite un grand intérêt de la part des agriculteurs, car elle génère un rendement élevé comparé à la culture en plein champ. La production de légumes devra augmenter, cette saison, avec une prévision de récolte de 59.586 quintaux, soit un rendement de 848 quintaux par hectare, tandis que la production de l'année précédente était de 54.666 quintaux pour différentes variétés de légumes, selon la même source.

Solidarité ramadhaneque

Plus de 7.000 repas offerts quotidiennement dans les mosquées

Plus de 7.000 repas sont offerts quotidiennement dans diverses mosquées de la wilaya d'Oran aux nécessiteux et aux voyageurs de passage, dans le cadre du mois sacré de Ramadhan, a-t-on appris, jeudi, du directeur des Affaires religieuses et des Wakfs, Lakhdar Kadari. La même direction a mis en place un programme de solidarité diversifié, avec l'ouverture de 21 restaurants dans différentes mosquées de la wilaya, qui offrent ensemble plus de 7.000 repas par jour aux démunis et aux passants, a précisé M. Kadari, ajoutant que "durant les deux premiers jours du mois sacré, plus de 12.000 repas ont été distribués quotidiennement, et ce nombre est appelé à augmenter". D'autre part, depuis le début du mois de Ramadhan, la direction a distribué plus de 20.000 colis alimentaires aux familles nécessiteuses, sachant que l'opération est toujours en cours, a-t-il ajouté. Par ailleurs, à l'occasion de ce mois sacré, cinq mosquées ont été autorisées à organiser la prière du vendredi dans les communes de Misserghine, Bir El Djir et El Ançor, et des autorisations ont été données pour l'installation de mosquées en préfabriqué qui ne représentent aucun danger pour les fidèles, afin d'y accueillir la prière des Tarawih, ainsi que des activités et des cours de sensibilisation, notamment sur des thèmes tels que la "lutte contre le gaspillage", "l'excès durant le Ramadhan" et "la solidarité sociale pendant le Ramadhan", a précisé M. Kadari. La direction a également organisé des concours de mémorisation du Saint Coran destinés aux élèves des écoles coraniques, ainsi que des activités religieuses en coordination avec divers secteurs, tels que la formation, l'éducation professionnelle, la jeunesse, les sports, les affaires sociales et l'établissement de rééducation. A noter que la wilaya d'Oran dispose de 454 mosquées réparties sur les 26 communes de la wilaya, outre 76 autres mosquées en construction, avec des taux d'avancement des travaux variés d'un projet à l'autre, a fait savoir le même responsable.

Arrestation de 151 recherchés de la justice

Coup de filet massif à Sidi Bel-Abbès

La police de Sidi Bel-Abbès a mené une opération d'envergure au mois de février, aboutissant à l'arrestation de 151 individus recherchés. Ce bilan impressionnant témoigne de l'intensification des efforts des forces de l'ordre pour lutter contre la criminalité et renforcer la sécurité dans la région. Pour parvenir à ces résultats, la police a mis en œuvre une stratégie rigoureuse, combinant surveillance accrue, opérations de police surprises et contrôles réguliers. Les lieux de rassemblement des personnes recherchées ont été ciblés, permettant des arrestations efficaces et rapides selon un communiqué des services de la police de Sidi Bel-Abbès qui souligne l'importance de la collaboration avec la population. Les citoyens sont encouragés à signaler tout comportement suspect, en contactant les services de police, disponibles 24h/24. Cette collaboration est essentielle pour maintenir la sécurité et garantir l'efficacité des opérations. La police de Sidi Bel-Abbès réaffirme son engagement à assurer la sécurité de tous et à faire respecter la loi.

Mohamed Nouar

Tlemcen

Ouverture de huit points de vente de poissons à des prix raisonnables



La Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Tlemcen a ouvert huit points de vente de produits halieutiques à des prix raisonnables, durant le mois de Ramadhan, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette direction. Le directeur de la wilaya du secteur, Sahnoun Bouguebrine, a précisé à l'APS que ces points de vente ont été ouverts dans le quartier «Boudjelida», au marché de proximité du Centre des arts et des expositions de Tlemcen, ainsi qu'au marché de proximité de la commune de Hennaya et dans d'autres communes telles que Mansoura, Sidi Abdelli et Remchi. Deux autres points de vente ont été ouverts en partenariat entre des vendeurs privés et la Chambre de la pêche de la wilaya. Dans ce cadre, il a été programmé la commercialisation de 3 tonnes de poisson «daurade» (poisson de mer) à travers ces points de vente, en plus de proposer environ 2 tonnes de tilapia provenant d'éleveurs spécialisés dans l'aquaculture intégrée à l'agriculture. La même direction a également prévu l'ouverture d'un autre point de vente dans la commune de Fellaoucene pour la commercialisation de produits de la mer congelés à des prix raisonnables, en coordination avec un importateur de la ville de Beni Saf (wilaya d'Aïn Temouchent). M. Bouguebrine a ajouté que d'autres types de poissons seront fournis par un investisseur de la commune de Ghazaouet, ajoutant que ces produits seront destinés au marché de proximité du Centre des arts et des expositions de Tlemcen. D'autre part, 1.100 tonnes de «daurade» sont actuellement en préparation dans trois fermes aquacoles, dont deux à la commune de Honaine et une dans la région de Sidna Youchaâ, dans la commune de Dar Yaghmoracen, au niveau de 14 cages flottantes, et ce, avant leur mise sur le marché. En outre, 14 autres cages flottantes seront installées, durant l'année en cours, pour préparer une quantité similaire de poisson (daurade), selon le même responsable.

Visite ministérielle à Mostaganem

Face au retard de réalisation, Ouassim Kouidri durcit le ton

Par Charef Kassous

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M.Ouassim Kouidri, a effectué, ce jeudi, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mostaganem. Cette visite du membre du gouvernement s'annonçait dans le cadre du suivi de réalisation d'une unité de production de produits pharmaceutiques, implantée dans la commune de Mazagran. Ce projet s'inscrit dans la stratégie du gouvernement qui vise à étendre le tissu industriel dans la production de médicaments. Cette vision des réformes est un axe que les pouvoirs centraux impulsent par des investissements, faisant de la fabrication des produits de santé, un levier de croissance tangible. A Mostaganem, l'unité de production de Soidal Spa, en cours de réalisation, est une unité implantée dans la daïra de Hassi Mamèche qui produira des médicaments ophtalmologiques soit des collyres en BFS unidoses et multidoses, des pommades et des solutions ainsi que des produits injectables. Pour la partie vétérinaire, l'usine prévoit une production de 05 millions d'UV par an. Cette usine dont le coût de réalisation est estimé à 2.204.840. 000,00 dinars algériens, est assise sur une superficie de 12.329 m². La visite du membre du gouvernement, accompagné de M.Ahmed Boudouh, wali de la wilaya, du président de l'APW et des autorités civiles et militaires, a été marquée



par une hargneuse réaction de sa part lors des présentations du projet par les responsables de Soidal Spa. M.Ouassim Kouidri a affiché son mécontentement face au retard accusé dans l'avancement des travaux. En s'exprimant sur la question et en sa qualité d'ex-dirigeant de Soidal Spa, il a exhorté ceux qui ont la charge d'achever cette usine de mettre les bouchées doubles pour un délai fixé avant le 31 décembre de l'année 2025. Le ministre rappelle que ces deux unités de fabrication de produits pharmaceutiques viennent se greffer à d'autres investissements dans le médicament à travers le territoire national, ce qui garantirait à l'Algérie sa sécurité sanitaire d'un côté et la réduction évidente de la facture d'importation. Il ajoutera que l'Algérie impor-

te, à ce jour, un volume de 230 millions de dollars US en produits de santé. Le déplacement à Mostaganem du ministre témoigne de sa volonté d'achever dans les délais cet investissement et pourvoir le tissu industriel de la wilaya par un autre projet similaire. Le wali, à son tour, a incité les responsables à déployer plus d'efforts et de moyens dans le processus de réalisation. Le chef de l'exécutif a rappelé l'importance d'un tel projet et invité à une autre réorganisation du travail, afin d'achever ce projet ; à défaut, il fera appel à une autre société de réalisation. Tous s'accordent à dire que cette visite a provoqué un déclic chez les responsables de Soidal Spa les amenant à revoir leur fiche dans cet important projet à Mostaganem.

Police de Mostaganem

Un plan spécial de sécurité «Ramadhan», tolérance zéro

Par Charef Kassous

Un communiqué émanant de la Cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Mostaganem fait état de la mise sur pied d'un plan de sécurité spécial qui comporte une série de mesures visant à garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens. Comme à l'accoutumée et conformément à une stratégie d'anticipation, la police mise pleinement sur la sérénité ce mois Ramadhan 2025. A cette occasion, le communiqué indique que sur la base des spécificités du chef-lieu de wilaya, d'intenses préparatifs ont étoffé ces mesures qui ont trait à la lutte contre les crimes de toutes natures. Ces précautions que porte le plan, vont quadriller systématiquement la cité, notamment la promenade maritime de la Salamandre, les espaces à forte fréquentation et les places et placettes publiques.

D'un autre côté, on informe que la mesure phare adoptée par la Sûreté de wilaya, c'est d'empêcher coûte que coûte que des agitations malsaines viennent troubler la quiétude du mois sacré du jeûne. Par ailleurs, on informe que les brigades sécuritaires mobilisées veilleront à garantir la couverture sécuritaire à travers tout le territoire de compétence soit les environs des mosquées, les structures tangiblement vulnérables telles les administrations, les entités économiques ainsi que toutes les structures stratégiquement sensibles, sans oublier

les lieux de loisirs. La démarche consiste à faire régner chez le citoyen, le sentiment de la sécurité. En plus, il s'agit surtout de faire face à toutes tentatives malveillantes ou criminelles visant à nuire à la quiétude des citoyens ou à la perturbation de l'ordre public. Le même bulletin rapporte que des unités veilleront à assurer la fluidité du trafic automobile et la sécurisation des principaux axes au centre comme aux entrées et sorties de la ville notamment aux heures d'affluence. La même source indique que la police urbaine de protection de l'environnement œuvreront à assainir la périphérie des marchés et des espaces publics des vendeurs illicites, tout en intensifiant les patrouilles pour lutter contre les parkings anarchiques. Les forces de l'ordre seront également

déployées dans les gares routières et les stations de tramway afin d'assurer la sécurité des voyageurs. D'autre part, la police intensifie le contrôle au niveau des commerces luttant ainsi contre la spéculation et le commerce illicites. Pour une tolérance zéro, le plan de sécurité établi ce mois sacré du Ramadhan 2025, instaure des dispositions dont l'objectif principal est la sécurité comme priorité absolue. Faut-il souligner que ce plan mis sur pied assurera sans nul doute une sécurité optimale et un climat de sérénité dans la ville de Mostaganem. Il est certain que les autres agglomérations de la wilaya, telles les daïras, bénéficieront toutes des mêmes dispositions sécuritaires du plan spécial au gré d'un Ramadhan paisible, serein et sécurisé.

Communes de Doui Thabet et Aïn Lahdjar (Saïda)

Installation de 07 réservoirs de gaz propane

Sept réservoirs de gaz propane ont été installés dans les communes de Doui Thabet et Aïn Lahdjar (Saïda) pour approvisionner les habitants de plusieurs villages, a-t-on appris, jeudi, des services de la wilaya. La même source a indiqué que l'installation de ces réservoirs, d'une capacité de 1.750 kg chacun, a concerné, en février dernier, les villages de Derrâa, Bouanani et Ouled Zerrouki dans les deux communes précitées, sachant que l'opération a nécessité un financement de plus de 12 millions DA et a permis d'approvisionner 30 familles en gaz propane, un produit particulièrement demandé, notamment durant la période hivernale. Le wali de Saïda, Amoumene Mermouri, a supervisé la mise en service de ces réservoirs, en février dernier, lors d'une visite d'inspection des projets de développement en cours dans les deux communes, selon la même source. Il est prévu d'installer près de 80 réservoirs de gaz propane au profit de plus de 300 familles vivant dans plusieurs villages des communes de Aïn Lahdjar, Moulay Larbi, Sidi Ahmed, Doui Thabet, et ce, durant le premier semestre de l'année en cours, a ajouté la même source.

Bejaia

La Sonelgaz renforce son dispositif d'intervention durant le mois de Ramadhan

Par Hocine Smaâli

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Béjaïa a mis en place un programme spécial pour assurer et garantir une meilleure qualité et continuité de l'approvisionnement en énergie électrique et gazière. Pour faire face à la demande en constante évolution durant ce mois de Ramadhan, cette entreprise étatique a mis en place un dispositif d'intervention et d'entretien, en mobilisant «plus de 148 agents intervenants sur les réseaux électriques et gaziers dotés de plus de 47 véhicules ainsi que les équipements nécessaires à leurs interventions», avons-nous appris de la chargée de communication de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Béjaïa. Et à cette dernière, de nous préciser que ces agents sont «mobilisés pour travailler 24h/24h afin de garantir une célérité d'intervention en cas d'incidents». «Nous précisons que ces moyens humains et matériels sont amenés à être renforcés immédiatement, en cas de besoin, par les moyens (roulants et matériels) des entreprises sous-traitan-

tes», indique encore la même source dont son organisme «veille aussi également au fonctionnement continu du système de télé-conduite, qui permet de télécommander les réseaux 30 kilovolts à distance et en temps réel», ajoute-t-elle. «Un programme d'entretien de nos réseaux et des postes a été effectué en amont, en guise de préparatifs effectués pour assurer une meilleure desserte énergétique durant le mois sacré», est-il aussi rappelé dans un communiqué de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Béjaïa. «Un centre d'appel 33 03 est mis à leur disposition 24h/24h et 7 jours sur 7, afin de signaler toutes anomalies liées à l'utilisation des deux énergies électrique et gazière ; aussi, les clients peuvent demander via ce numéro, la vérification de leurs installations intérieures gaz s'ils soupçonnent sa non-conformité», est rappelé aussi dans le même document, en tenant à préciser que «cette prestation est offerte par la société à titre gracieux et permet une meilleure exploitation de cette précieuse énergie». Par ailleurs, l'opération relative à la pose des détecteurs de monoxy-

de de carbone, à travers les différentes communes de la wilaya, se poursuit avec l'installation de plus de 200.000 détecteurs depuis le début de l'opération. Une opération initiée par les hautes autorités de l'Etat, est mise en œuvre par la Sonelgaz dans le but de minimiser les accidents, souvent mortels, générés par l'inhalation du monoxyde de carbone par de nombreux citoyens. Ce gaz invisible et inodore constitue un danger insidieux et met fin, chaque année, à la vie de plusieurs personnes et parfois des familles entières. Pour rappel, 11 personnes sont décédées pendant les 5 premiers jours du mois de janvier 2025, sans compter le nombre important de personnes sauvées, in extremis, grâce à l'intervention des services de la Protection civile. La campagne de sensibilisation se poursuit aussi, à travers le territoire de la wilaya, par l'organisation de rencontres de sensibilisation au niveau des écoles, des mosquées, des centres de formation et aussi de visites des foyers en profitant notamment, lors de l'opération de la pose des détecteurs de monoxyde de carbone à domicile.

Dans le cadre de la vision stratégique de la capitale

Le wali d'Alger inspecte des projets liés au Plan Jaune



Le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, a inspecté, jeudi, plusieurs projets liés au renforcement de la capacité routière et à la facilitation de la mobilité des citoyens, dans le cadre du "Plan Jaune" de la vision stratégique de la capitale, indique un communiqué des services de la wilaya. La sortie sur le terrain a permis au wali d'Alger de s'enquérir de l'état d'avancement du projet de dédoublement de chemins de wilaya interconnectés sur une distance avoisinant les 18 km, dans les communes d'Ouled Fayet, Soudania et Staoueli. Rabehi a entamé sa visite par l'inspection du projet de dédoublement de la voie s'étendant sur 6,5 km sur le chemin de wilaya CW 133 à Ouled Fayet, avant de procéder à l'inspection des travaux de la route reliant la commune d'Ouled Fayet à celle de Soudania, au niveau du CW 1142. Le wali a, par la suite, inspecté le projet de dédoublement de la route menant d'Ouled Fayet à Staoueli, sur une longueur de 6,3 km, au niveau du CW 233. A cette occasion, le wali a souligné la nécessité d'accélérer le rythme des travaux, tout en s'intéressant à l'environnement, à l'aménagement des trottoirs et à l'entretien des espaces verts, ainsi qu'à la mise en place de réseaux d'éclairage et de panneaux de signalisation.

Boumerdès

Hachichi inspecte l'usine de dessalement de Cap Djinet

Le président-directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi a effectué, mercredi, une visite de travail et d'inspection du projet de l'usine de dessalement de l'eau de mer de Cap Djinet (wilaya de Boumerdès), en prévision du lancement de la production et de la distribution de l'eau dessalée, a indiqué un communiqué du groupe public. Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de son engagement à assurer le suivi efficace des projets vitaux, M. Hachichi était accompagné du PDG d'Algerian Energy Company (AEC), Lahcene Bada, ainsi que du PDG de l'Entreprise nationale de grands travaux pétroliers (ENGTP), Mammeri Benyoucef.

Le PDG de Sonatrach, et la délégation l'accompagnant ont pris connaissance de l'ensemble des étapes de fonctionnement de la station, à partir du pompage de l'eau de mer, en passant par les processus de traitement et de dessalement, jusqu'à l'acheminement de l'eau potable vers les in-



frastructures de l'Algérienne des eaux (ADE), ajoute le communiqué. L'usine de "Cap Djinet" qui s'inscrit dans le cadre du programme national complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, fait partie des cinq usines stratégiques ayant une capacité de production pouvant atteindre 300.000

m3 par jour. Ce projet devrait contribuer, selon la même source, au renforcement de la sécurité hydrique dans les wilayas de Boumerdès, Bouira et Alger, ce qui reflète le rôle crucial de ces projets dans le soutien au développement durable et au renforcement des infrastructures nationales.

Céréaliculture à Illizi

Une superficie de plus de 800 hectaresensemencée

Une superficie de plus de 800 hectares (ha) a été emblavée dans la wilaya d'Illizi, au titre de la campagne labours-semences de la saison agricole 2024/2025, ont indiqué mardi les responsables de la direction locale des services agricoles (DSA). Localisée au niveau de deux exploitations agricoles dans la région de Rhourd-Ennous, commune de Bordj Omar Idriss, l'opération a donné lieu à l'ensemencement de 546 ha en blé dur, 140 ha en blé tendre, 35 ha en orge et 30 ha en Triticale, en plus de 70 ha en colza, a détaillé le DSA, Ahmed Brahimi. Faisant part de la mobilisation de 27 pivots pour l'irrigation de cette superficie, le même responsable a indiqué que la DSA poursuit ses actions de raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité et d'accompagnement des agriculteurs, et ce dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à atteindre l'autosuffisance en céréales, à réduire la facture des importations et à assurer la sécurité alimentaire.

Dans le combat contre la colonisation

Naima Maâlleme de Batna, un exemple vivant de la ténacité de la femme algérienne

Naima Maâlleme, qui prit très jeune les armes pour rejoindre les rangs des Moudjahidine dans les montagnes entourant la ville de Batna, jusqu'à son arrestation à Djebel Boutaleb, suivie d'atroces tortures, est un exemple vivant du courage et de la ténacité des femmes dans leur lutte contre la colonisation. Née en 1939 à Batna, Naima Maâlleme a toujours été attirée par le travail militant et était convaincue de pouvoir aider son frère Ahmed et ses amis djounoud, qui se réunissaient secrètement dans la maison familiale dans le quartier du Stand (actuellement Emir-Abdelkader).

Elle finit par activer de manière effective au sein du groupe auquel appartenait son frère Ahmed, en débutant par des tâches d'approvisionnement en vivres puis de collecte de médicaments en compagnie de sa camarade Bariza Djouad. A Batnaville, Naïma avait travaillé dès 1956, soit à l'âge de 17 ans -- comme elle l'a affirmé lors d'une rencontre avec l'APS à l'annexe de Batna du Musée du Moudjahid -- avec de nombreux Moudjahidine, dont Mohamed Labiod, dit El-Fidaï, Si Abdallah Redouane (Chahid), Mostefa Bakhouch (Chahid) et Mohamed "Ittissal" (surnommé ainsi du fait de sa tâche d'agent

de liaison entre les maquisards). Cependant, une dénonciation contraignit Naima Maâlleme à quitter Batna et à rejoindre les maquis à partir de la mechta El Biar. Elle avait indiqué, au cours de son entretien avec l'APS, avoir pris en charge les soins infirmiers dans les maquis de la Révolution, plus précisément dans le 4ème secteur de la 1ère région de la Wilaya I historique. Elle servit peu de temps après, en raison sa bonne connaissance de la dactylographie, en tant que secrétaire particulière du commandant de la région, Amar Aâchi, tout en gardant son arme et en participant à de nombreuses batailles et em-

buscades menées par les Moudjahidine. Naima Maâlleme se rappelle avec exactitude les circonstances de son arrestation à l'âge de 20 ans lors de la rude bataille de Boutaleb, livrée par l'Armée de libération nationale sous le commandement de Amar Aâchi, en juillet 1959 entre les régions du Hodna et de Barika, contre les forces d'occupation qui s'appliquaient, à cette époque, à mettre en œuvre la fameuse opération "étincelle" par laquelle la France tenta, en mobilisant une lourde logistique et des milliers d'hommes, d'asphyxier la Révolution dans le Hodna et les Aurès.

Piétiné par le MCA à domicile jeudi soir

MCO, le maintien comme seule alternative

Par Rachid BELARBI

Sans surprise, le Mouloudia d'Oran a été défait par son homologue d'Alger sur l'herbe du stade Miloud-Hadefi, jeudi soir, confirmant n'avoir ni le statut, ni les joueurs pour concurrencer les prétendants aux places d'honneur, encore moins au titre national comme l'est plus que jamais son bourreau du week-end. Ce qui a, en revanche, surpris plus d'un, c'est l'aisance avec laquelle les éléments du Tunisien Ben Yahia ont remporté ce classique sans jamais être inquiété ou mis en danger, le champion en titre et actuel leader de la Ligue s'est, ainsi, presque amusé, décrochant sans forcer un important succès qui lui offre désormais sept points d'avance sur son poursuivant immédiat. Le Mouloudia d'Alger n'a, d'ailleurs, pas eu besoin de plus de 9 minutes pour ouvrir le score et confirmer sa supériorité par l'entremise de son attaquant Bayazid, qui a coupé de la tête un centre venu de la gauche, pour devancer un Abla complètement à côté de la plaque, et donner un avantage déterminant aux visiteurs. Incapables de suivre le rythme et la cadence des coéquipiers de l'excellent Larbi Tabti, les Oranais ont montré encore une fois leurs limites et justifié d'une piteuse façon le désamour du public mouloudéen à leur encontre. Comme à l'entraînement, les Algérois ont fait le break et officia-



lisé d'une manière définitive leur succès dès le retour des vestiaires, grâce cette fois-ci à Zakaria Naïdji, également très en jambes et qui n'a eu aucune peine à prendre la mesure de celui que le staff technique oranais a mis face à lui, le jeune et inexpérimenté Benatia, lancé dans cette gigantesque bataille technico-tactique pour sa grande première à ce niveau de la compétition. Une (autre) erreur stratégique du pourtant expérimenté Abdelkader Amrani, qui en est désormais à cinq défaites en six rencontres sur le banc des Rouge et Blanc, ce qui demeure, sur le plan arithmétique, un bilan catastrophique

et indigne d'un technicien de sa réputation et de son palmarès. En se faisant piétiner de la sorte par le MCA qui se dirige sans réel concurrent vers un deuxième titre de rang, le MCO fait du surplace au classement général, avec toujours 21 points en 19 journées désormais, ce qui est, concédons-le sans ambages, le maigre butin d'un candidat au maintien parmi l'élite. Ni plus, ni plus moins. Un jugement que tous ceux qui ont suivi la rencontre de jeudi soir sont unanimes à «accepter», tant la proportion du score aurait facilement pu être humiliante pour ce très faible MCO si le MCA avait accéléré un tant soit peu.

Incidents du match MBR-USMH

Les auteurs des publications électroniques incitant à la haine arrêtés

Six (06) suspects, impliqués dans une affaire d'incitation à la haine et à la discrimination suite aux incidents survenus lors de la rencontre entre le MB Rouissat et l'USM El Harrach, ont été arrêtés par les services de sécurité et présentés devant le procureur de la République, a indiqué mercredi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). "S'appuyant sur des extraits vidéos incitant à la haine, diffusés sur les réseaux sociaux suite aux incidents survenus lors de la rencontre entre le MB Rouissat et l'USM

El Harrach, la brigade de lutte contre la cybercriminalité de la sûreté d'Alger a ouvert une enquête préliminaire supervisée par le parquet compétent", précise-t-on de même source. "Les investigations menées par les enquêteurs du même service sur les auteurs de ces contenus ont permis d'identifier les propriétaires des comptes électroniques concernés, d'arrêter six (06) suspects dont des repris de justice, et de récupérer les appareils électroniques utilisés (téléphones portables) dans la diffusion d'informations et d'idées incitant à la

haine". Les suspects ont été présentés, mercredi, devant le procureur de la République près le pôle pénal national de lutte contre les crimes liés aux technologies de l'information et de la communication pour présentation à l'attention du public de vidéos susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national, incitation intentionnelle à la haine, publication de contenus pouvant nuire à l'ordre et à la sécurité publics, et discours de haine via les technologies de l'information et de la communication, conclut la même source.

Equipe nationale de Futsal

Nouveau stage de préparation au Centre de Fouka à Tipasa

La sélection algérienne de Futsal a entamé mercredi un nouveau stage de préparation au Centre de regroupement de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), en vue des prochaines échéances internationales, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Pour ce regroupement qui se poursuivra jusqu'au 10 mars, le sélectionneur national, Nourredine Benamrouche a convoqué 15 joueurs issus de différents clubs du championnat local. Les Verts ont débuté leur regroupement par une séance d'entraînement en soirée, avec la participation de 14 joueurs, après la dispense de Mohamed Achat qui évolue à l'Atletic club Auzium (Bejaïa), en raison de blessure. Il s'agit du quatrième stage de préparation de l'équipe nationale depuis le début de l'année 2025.



Championnat américain de football L'Algérien Farsi dans l'équipe type de la semaine

Le latéral droit algérien, Mohamed Farsi, a été choisi dans l'équipe type de la semaine après sa belle performance lors du deuxième match de son équipe Columbus Crew face à New England Revolution (victoire 1-0) en Championnat américain de football (MLS). Auteur de la passe décisive du but de la victoire inscrit par son coéquipier Russell-Rowe (51e), Farsi a été élu meilleur latéral droit dans la «Dream Team» de la deuxième journée de la MLS, aux côtés de la star uruguayenne Luis Suarez, ancien buteur du FC Barcelone (Championnat d'Espagne). Grâce à cette victoire, le Columbus Crew est co-leader de la Conférence Est, en compagnie de Philadelphia Union avec (6 pts) pour chaque équipe. Farsi (25 ans) a été convoqué pour la première fois en équipe nationale en aout dernier en vue des deux matchs face à la Guinée-équatoriale (2-0), et le Libéria (3-0), comptant respectivement pour la 1ère et la 2e journées (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026).

Qualif's-Mondial 2026

L'arbitre algérien Gamouh dirigera Burundi-Seychelles



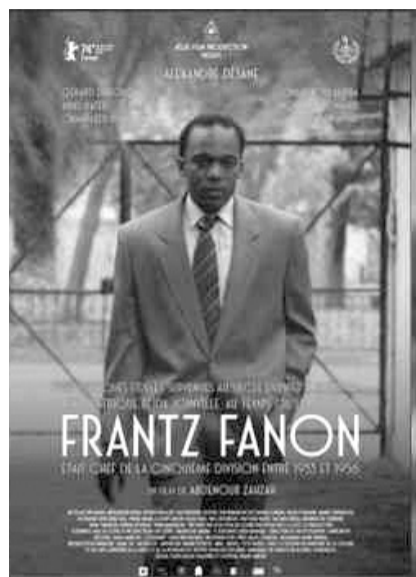
L'arbitre international algérien Youcef Gamouh officiera la rencontre entre le Burundi et les Seychelles comptant pour la sixième journée des qualifications à la Coupe du monde 2026 de football (groupe F), prévue le 25 mars. Le directeur de jeu algérien sera assisté par les Tunisiens, Aymen Ismail (premier assistant) et Youssef Jamy (2e assistant). Le quatrième arbitre est également tunisien Naimi Hosni. A l'issue de la quatrième journée de qualifications, le Burundi occupe la 3e place du groupe F avec sept points tandis que les Seychelles sont lanterne rouge (0pt). La Côte d'Ivoire trône en tête du classement avec 10 unités. Pour rappel, le premier du groupe à l'issue de dix journées de compétition, se qualifiera au mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, Canada et Mexique.

Fédération algérienne de handball

Mourad Boussebt élu nouveau président

L'ancien gardien international, Mourad Boussebt a été élu nouveau président de la Fédération algérienne de handball (FAHB) pour le mandat olympique 2025-2028, à l'issue des travaux de l'Assemblée générale électorale tenus à huis clos, jeudi à Alger. Seul candidat en lice, Boussebt (64 ans) a récolté 62 voix sur les 72 votants, succédant au post de président de la FAHB à Karima Taleb. Les membres de l'Assemblée générale de la FAHB ont également procédé à l'élection de trois vice-présidents: Yazid Akkiche, Safouane Khat et Ali Fella, ainsi que les membres du bureau exécutif de l'instance fédérale. Réunis en session ordinaire, vendredi dernier, les membres de l'Assemblée générale de la FAHB ont adopté les bilans moral et financier du précédent mandat. D'autre part, l'instance dirigeante du handball algérien avait annoncé l'ouverture de candidatures de la FAHB avait annoncé l'ouverture des candidatures, au niveau national et international, pour les postes de directeur technique national (DTN), directeur des équipes nationales (DEN), et sélectionneur de l'équipe nationale.

Le film "Frantz Fanon" du réalisateur algérien Abdenour Zahzah primé au Fespaco



Le long métrage "Frantz Fanon" du réalisateur algérien Abdenour Zahzah a été primé au Burkina Faso, en clôture du 29e Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), ont annoncé les organisateurs. Dans son message de félicitations à l'équipe du film, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a affirmé que "le Prix de la semaine de la critique",

décerné dans le pays de Thomas Sankara" (Burkina Faso), leader révolutionnaire et l'un des symboles de la libération en Afrique, "récompense les œuvres cinématographiques qui traitent des problèmes du continent avec profondeur, critique et courage".

Le film mettant en lumière les idées et des positions du psychiatre Frantz Fanon, militant anticolonialiste qui a lutté aux côtés des Algériens pendant la révolution de libération, "plonge dans la mémoire de l'anticolonialisme et de la résistance des peuples africains", souligne le ministre.

Ce prix "prestigieux", a-t-il poursuivi, est une "réaffirmation du rôle du cinéma" comme outil de mémoire et de résistance et une "consolidation de la relation de l'Algérie avec l'Afrique dans un contexte artistique et culturel commun, où l'art continue de porter le flambeau de la libération et du développement".

Réalisé en 2024, ce film, qui traite en 90 minutes de la vie et du parcours du militant anticolonial et psychiatre d'origine martiniquaise Frantz Fanon (1925-1961), a pris part à la compétition officielle dans la catégorie des longs métrages, aux côtés de dix autres films issus de pays africains, à l'instar de l'Égypte, la Tunisie, le Sénégal, le Togo et le Cameroun.

Produit dans le cadre des films subventionnés par le ministère de la Culture et des Arts via le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), le film revient sur les inégalités et les injustices commises durant la colonisation française à l'encontre des malades internés algériens. Ce traitement discriminatoire et injuste va conduire Frantz Fanon à embrasser la cause nationale, rejoignant alors, la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Autobiographie mêlant écriture fictionnelle et documentaire, le film "Frantz Fanon", a été projeté en octobre dernier en avant première, à la salle Ibn Zeydoun à Alger. Ouvert le 22 février sous le slogan "Cinéma d'Afrique et identités culturelles", le 29e Fespaco a mis en lumière plus de 230 films issus de 48 pays.

Organisé depuis 1969, le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou, est un rendez-vous biennal de cinéma en Afrique visant à contribuer à promouvoir le cinéma africain à travers les échanges entre professionnels du cinéma et de l'audiovisuel.

Le 3e Festival de la chanson chaabie pour jeunes s'ouvre à Alger

La 3ème édition du "Festival de wilaya de la chanson chaabie pour jeunes", rendez-vous annuel dédié à la découverte de jeunes talents de cette musique populaire, s'est ouverte officiellement jeudi soir à Alger, en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui.

Accueillie à l'esplanade de Riad El Feth, sous le slogan "Talents prometteur, gardiens du patrimoine", la soirée d'ouverture de cet événement, a été animée par le jeune Hamza Hamed, un des lauréats des Prix de la précédente édition de ce concours ouvert aux jeunes âgés de 16 à 35 ans. Distingué lors de l'édition 2024 de ce festival, Hamza Hamed (1er prix), a gratifié le public, relativement nombreux, de pièces du répertoire chaabi, en faisant montre d'une maîtrise "élevée" dans l'interprétation de chansons, rendues dans un élan de virtuosité avec une voix présente et étoffée.

Pour sa part, Kamel Belkhirat, une des voix du chaabi célèbre sur la scène algéroise, a rendu des pièces en faisant revivre des textes chantés par de grands noms de cette musique traditionnelle. Auparavant, une troupe folklorique a animé un spectacle de rue dans une ambiance alliant plusieurs genres.



Dans son allocution, le directeur de la Jeunesse, des sports et de loisirs (DJSL) de la wilaya d'Alger, Yacine Siafi, a souligné l'importance de ce festival qui, dit-il, "joue un rôle crucial dans la préservation et la transmission du patrimoine musical chaabi".

Cette musique populaire, a-t-il relevé, contribue à "maintenir vivantes les valeurs religieuses et sociales et à soutenir le rayonnement culturel en Algérie à travers la chanson".

Avec quelque 70 candidats inscrits (en ligne) à cette édition, les premières qualifications mettront aux prises jusqu'au 10 mars des jeunes interprètes issus outre Alger, de Béjaïa, Blida, Bouira, Ghardaïa et Tizi Ouzou, afin de désigner, dans un premier tour 24 candidats, puis 12 et enfin 6 concurrents pour la phase finale.

Les qualifications pour la 3ème édition de ce festival se poursuivront jusqu'au 10 mars à travers les espaces culturels de la capitale dans le cadre du programme d'animation artistique et culturelle de la wilaya d'Alger durant le mois de ramadhan.

Les prestations des candidats seront évaluées par un jury de professionnels qui dévoilera les noms des trois premiers lauréats lors d'une cérémonie prévue le 24 mars prochain à la salle Ibn Khaldoun.

Organisé par la DJLS de la wilaya d'Alger en collaboration avec la Ligue des activités culturelles de jeunesse, le Festival de la chanson chaabie pour jeunes vise à préserver le patrimoine musical algérien et à le transmettre aux générations futures à travers une interaction avec les maîtres de ce genre.

La Télévision algérienne organise à Alger les soirées musicales "Nuits de la Télévision"

Une soirée animée par de célèbres chanteurs de musique kabyle et chaouie a été organisée, lundi à Alger, par la Télévision algérienne dans le cadre du programme "Nuits de la Télévision".

Organisée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria (Alger), cette deuxième soirée du programme "Nuits de la Télévision" a été animée par le chanteur de musique chaouie, Ali Chibani, plus connu

sous le nom artistique de Massinissa, et les chanteuses Celia Ould Mohand et Massa Bouchafa dans le genre kabyle.

Massinissa a enchanté le public par l'interprétation de titres emblématiques puisés dans le répertoire chaoui authentique, telles que "Azul" et "Twiza", dans une fresque musicale alliant instruments traditionnels (guesba et bendir) et modernes.

Dans le genre kabyle, Celia Ould

Mohand a ravi le public par ses propres chansons, mais aussi par l'interprétation de titres de grands noms de la musique kabyle, notamment "Aya Zarzour" de Cherifa et "Telt Yyam" de Lounis Aït Menguellet. Dans le même registre kabyle, la célèbre chanteuse Massa Bouchafa a galvanisé le public en interprétant un florilège de ses titres les plus emblématiques, tels que "Tamaghra" et "Inas Inas". Dans une déclaration à l'APS, le directeur de TV4 Tamazight, Kacem Dahmani, a précisé que les "Nuits de la Télévision" s'inscrivent dans le cadre de la grille des programmes de la télévision publique pour le mois de Ramadhan 2025, soulignant que ces soirées musicales, organisées sous l'égide de la Direction de la production de la Télévision algérienne, visent à "rassembler les familles algériennes autour d'un divertissement de qualité" à travers "un programme culturel authentique et diversifié". Organisées par TV4, les huit soirées musicales prévues dans le cadre des "Nuits de la Télévision" seront diffusées sur les différentes chaînes de la télévision durant le mois sacré de Ramadhan.

Mali

Huitième édition «sociale» pour le Festival Ali Farka Touré

À Mali, début ce vendredi 7 mars à Bamako du Festival Ali Farka Touré, consacré au guitariste et chanteur malien, pionnier du blues du désert que l'on ne présente plus. Cette huitième édition se poursuit jusqu'au dimanche 9 mars. Cette année, le festival tombe en plein ramadan. Raison pour laquelle les organisateurs de la Fondation Ali Farka Touré ont décidé de donner au festival un caractère social.

Ali Farka Touré est mort le 7 mars 2006, il y a 19 ans déjà. Cette année, le 7 mars coïncide avec le mois de Carême, mais pas question de changer de date. Vieux Farka Touré, lui-même musicien de renommée internationale, est le fils d'Ali Farka

Touré et le président de la Fondation qui organise le festival.

« Cela tombe sur le ramadan, mais on ne voit pas pourquoi on devrait changer de date », explique Vieux Farka. « Pour cette année, au moins, on va faire une édition spéciale avec des ruptures collectives du jeûne, on va faire des dons, il y a aussi un Centre de santé communautaire ici qui n'a pas du tout de courant et que l'on va doter d'électricité solaire. »

Également prévus pendant ce Festival Ali Farka Touré, des dons alimentaires ou encore des soins médicaux gratuits pour femmes et enfants de Lafiabougou, le quartier bamakois de celui qui fut maire de Niafunké, près de Tombouctou.

« Pendant ce festival, il n'y aura pas de concert parce que c'est le mois de ramadan », assume Vieux Farka Touré, « et pendant le ramadan, on ne fait pas de concert, en tout cas au Mali. »

Donc, on laisse la Nuit Ali Farka, où il y aura des concerts, à plus tard. Mais on aura quand même une exposition au Musée national consacrée à Ali Farka », rassure son fils, « avec ses guitares, ses dernières tenues, ses portefeuilles, ses chapeaux, tout en fait ! »

L'exposition s'étendra jusqu'à la fin du ramadan. Quant à la Nuit Ali Farka et à ses concerts, la date n'est pas encore fixée, mais il faudra encore patienter « quelques mois. »

“Comme un coup de tonnerre”

Un avion militaire sud-coréen largue par erreur 8 bombes, plusieurs civils blessés

L'armée de l'air sud-coréenne a affirmé jeudi qu'un de ses avions de chasse avait largué par erreur huit bombes qui ont explosé au mauvais endroit lors d'un exercice, blessant des civils.

“Huit bombes MK-82 ont été larguées de façon anormale par un avion KF-16 de l'armée de l'air, explosant hors du périmètre prévu”, a-t-elle indiqué dans un communiqué.

L'incident s'est produit jeudi matin vers 10H00 locales (01H00 GMT) à Pocheon (nord), à environ 25 kilomètres au sud de la ligne de démarcation avec la Corée du Nord, dotée de l'arme nucléaire.

L'armée de l'air a précisé que l'avion de chasse participait “à un exercice à munitions réelles organisé avec l'armée de l'air et l'armée de terre”.

Selon l'agence de presse sud-coréenne Yonhap, la Corée du Sud menait jeudi “des exercices avec les États-Unis à Pocheon”. L'agence nationale contre les incendies a elle aussi rapporté que “les bombes (étaient) vraisemblablement tombées sur un village lors d'un exercice entre les États-Unis et la Corée du Sud”.

Elle a indiqué que quatre personnes avaient été gravement blessées et trois autres légèrement, faisant aussi état de “dégâts matériels”, notamment une église et deux maisons.

M. Park, un habitant qui n'a don-



né que son nom de famille, a raconté à l'agence Yonhap avoir entendu “une énorme explosion” alors qu'il regardait la télévision chez lui.

“C'était comme un coup de tonnerre, toute la maison a tremblé. Lorsque je suis sorti, c'était le chaos”, a-t-il relaté.

Dans un centre pour personnes âgées à un kilomètre de là, l'impact a aussi été ressenti.

“L'explosion a secoué le bâtiment. Les fenêtres ont volé en éclats et l'un de nos professeurs a été blessé et emmené à l'hôpital”, a déclaré à Yonhap le directeur du centre, M. Yu.

“Heureusement, aucune des personnes âgées n'a été blessée, mais elles ont eu tellement peur que nous les avons toutes renvoyées chez elles”, a-t-il ajouté.

“Nous regrettons profondément le largage par erreur de ces bombes qui ont touché des civils, et

souhaitons aux blessés un prompt rétablissement”, a déclaré l'armée de l'air dans son communiqué.

Elle a assuré avoir mis en place un comité pour enquêter sur l'incident et s'est engagée à “indemniser les dommages”.

Les États-Unis et la Corée du Sud doivent donner ce mois-ci le coup d'envoi des traditionnels exercices militaires annuels “Freedom Shield”, qui incluent des manœuvres pour contenir la menace nucléaire de la Corée du Nord.

Washington est le principal allié de Séoul en matière de sécurité, et stationne environ 28.500 soldats en Corée du Sud pour la protéger de son voisin du Nord. Les relations entre la Corée du Nord et la Corée du Sud, qui restent techniquement en guerre depuis leur conflit armé de 1950-1953, sont au plus bas depuis des décennies.

Pérou

Un vaste incendie frappe dans le centre historique de Lima



Plusieurs centaines de pompiers luttent depuis lundi contre un vaste incendie dans le centre historique de Lima, qui a déjà touché plusieurs bâtiments commerciaux sans faire de blessés pour le moment, ont indiqué mercredi les autorités.

Le feu s'est déclaré lundi soir dans un entrepôt de jouets et de

produits alimentaires, avant de se propager à d'autres bâtiments, a indiqué à la chaîne N Carlos Malpica, un responsable des pompiers. “L'incendie pourrait se poursuivre jusqu'à dimanche”, a-t-il estimé.

Plusieurs habitants ont été contraints de quitter leur logement, certains emportant leur matelas, leur frigidaire ou des chaises.

Une épaisse fumée noire était visible à plusieurs kilomètres du sinistre.

“Nous sommes dans le centre historique de Lima, où il y a beaucoup d'entrepôts. C'est une véritable bombe à retardement pour les habitations”, a témoigné auprès de l'AFP TV Zulli Cabanillas, un habitant du quartier qui a dû quitter son logement.

Mario Casaretto, en charge de la gestion du sinistre pour la municipalité, a fait état lors d'une conférence de presse de “onze familles sinistrées”.

M. Malpica a affirmé que les bâtiments touchés ne respectaient “aucune norme”. Outre l'absence d'escalier de secours, ils ne disposent pas de système anti-incendie, a-t-il souligné.

Parmi les rares bouches d'incendie certaines sont “hors d'usage”, a-t-il déploré.

Plusieurs réservoirs d'eau alimentés par des camions-citernes ont été déployés dans la zone sinistrée.

Le méga-projet saoudien “Neom” vire au fiasco

Le méga-projet mégalomane saoudien “Neom”, qui ambitionne notamment de bâtir un gigantesque complexe linéaire de 170 km de long à travers le désert, vire peu à peu au fiasco: les décès d'ouvriers se multiplient et leurs conditions de vie sur le chantier font l'objet de vives critiques, relate GEO. Le vaste projet “Neom” vise à dynamiser le tourisme dans la péninsule arabique et à diversifier l'économie saoudienne dans les prochaines décennies. Il s'inscrit dans le cadre du plan national “Vision 2030”, cher au prince Mohammed Ben Salmane, destiné à préparer le royaume à un avenir sans pétrole. Son volet le plus médiatisé est sans conteste “The Line”, une ville futuriste censée s'étendre sur plus de 170 km, entre les montagnes du nord-ouest du pays et le golfe d'Aqaba. Ce complexe avait l'ambition au départ d'accueillir un million de personnes d'ici 2030. Échéance manifestement bien trop optimiste. Car “Neom” accumule déjà les déboires, les incidents mortels et les critiques virulentes des observateurs internationaux. Ainsi, le Wall Street Journal a déjà fait état de graves problèmes de sécurité dans les camps de travailleurs, majoritairement peuplés d'ouvriers pakistanais, bangladais et philippins: surpopulation, logements de fortune, nourriture exécrable, installations sanitaires défectueuses, salaires non distribués, rendements intenablement, criminalité, viols, suicide, les conditions de vie de ces dizaines de milliers de travailleurs étrangers y seraient tout simplement catastrophiques.

Pour noircir encore davantage le tableau, la sécurité routière régionale sur ce vaste chantier d'une superficie à peine inférieure à la Belgique s'avère particulièrement chaotique et les accidents se multiplient: “C'est le Far West”, commentent des témoins interrogés, relayés par GEO. Ainsi, rien qu'en novembre 2024, cinq accidents mortels auraient été recensés. La présence de nombreux conducteurs non qualifiés serait notamment mise en cause, les rythmes effrénés de travail, également. Facteurs aggravants: les services de secours, les soins de santé et la police seraient largement insuffisants et peu préparés pour répondre à la demande.

Japon

Un homme meurt d'hypothermie après avoir été enfermé nu sur un balcon par sa compagne

Une Japonaise est accusée d'avoir enfermé son partenaire nu sur son balcon en plein hiver pour la nuit, entraînant son décès par hypothermie.

Arrêtée le 5 mars, une Japonaise est accusée d'avoir enfermé son partenaire nu sur son balcon en plein hiver pour la nuit, entraînant son décès par hypothermie, a annoncé la police nipponne vendredi 7 mars. La femme, âgée de 54 ans, vivait dans la ville d'Isahaya, dans la préfecture de Nagasaki, au sud du Japon. Elle est accusée d'agression et de séquestration après la mort de son partenaire, avec lequel elle vivait, a indiqué à l'AFP la police locale. En février 2022, elle avait “ordonné à la victime de sortir sur un balcon alors qu'il était nu, et l'avait enfermé là”, a déclaré le policier Masafumi Tanigawa. La suspecte aurait elle-même appelé les secours. À leur arrivée sur les lieux, les forces de l'ordre avaient trouvé l'homme de 49 ans “presque mort” dans une pièce. Il est décédé peu après d'hypothermie, a détaillé le policier. Selon le quotidien nippon Mainichi, la température extérieure était tombée cette nuit-là à 3,7 degrés Celsius. Interrogée par la police, la cinquagénnaire a nié toutes les accusations et assuré n'avoir “rien fait”. Elle avait, quelques jours plus tôt, attaqué son partenaire avec un couteau, lui coupant le nez.

Une blessure qui avait nécessité “deux semaines pour cicatriser”, rapporte le média japonais et qui a été confirmée par l'autopsie réalisée sur le corps après sa mort. La police enquête par ailleurs sur d'éventuelles violences quotidiennes de la suspecte sur son concubin avant sa mort.

Des randonneurs survivent 3 jours après une chute de plus de 240 mètres

Un sauvetage spectaculaire s'est déroulé dans les montagnes californiennes de San Jacinto en début de semaine. Deux randonneurs avaient en effet chuté de plus de 240 mètres du haut d'une falaise. Ils ont passé trois jours à lutter contre des conditions hivernales brutales avant d'être sauvés lundi. Le couple a dégringolé du pic Tahquitz samedi, mais les opérations de sauvetage par hélicoptère ont été entravées par les mauvaises conditions météorologiques.

www.lecarrefourdalgerie.dz

TF1

2

06h00 TFou	10h35 Consomag
11h00 Téléshopping samedi	10h50 Chacun son tour
11h45 Petits plats en équilibre	11h25 Chacun son tour
11h50 Les douze coups de midi	12h00 Tout le monde veut prendre sa place
12h50 Petits plats en équilibre	12h55 Journal
12h55 Météo	13h00 Journal
13h00 JT 13h	13h20 13h15, le samedi...
13h40 Grands reportages	14h20 Journal Météo Climat
14h50 Reportages découverte	14h25 C'est bon à savoir
16h10 Les Docs du week-end	14h30 Irlande / France : l'avant match
17h50 50mn Inside	15h05 Irlande / France
19h00 50mn Inside le mag	17h10 XV/15
19h50 Petits plats en équilibre	17h35 Ecosse / Pays de Galles
19h55 Météo	19h55 Journal
20h00 JT 20h	20h00 Journal
20h45 Tirage du Loto	20h30 Les rencontres du Papotin
20h50 Quotidien express	21h00 Journal
21h00 Météo	21h10 N'oubliez pas les paroles
21h10 The Voice, la plus belle voix	23h25 Quelle époque !
23h40 The Voice	00h05 Planète Rap
01h10 Tirage de l'EuroMillions	01h00 Basique, le concert
01h15 Programmes de la nuit	02h00 Laissez-vous guider

CANAL+

3

10h20 A l'ancienne	11h15 Des régions gourmandes
11h47 La boîte à questions	11h50 Outremer.l'info
11h55 Têtâtête(s)	12h00 Enquêtes de région le mag
12h13 L'hebd'Hollywood	12h15 ICI 12/13
12h27 Le cercle	12h55 Intérieurs
13h15 Canal Sports Club	13h35 Samedi d'en rire
13h25 Nottingham Forest / Manchester City	14h35 Samedi d'en rire
15h36 Journal des coupes d'Europe	15h40 Samedi d'en rire
15h56 Canal Sport News	16h35 Expression directe
16h16 Moi, moche et méchant 4	16h40 La p'tite librairie
17h48 Vice-versa 2	16h45 Le jeu des 1000 euros
19h22 Loris Giuliano au boulot	17h25 Slam
20h08 L'hebd'Hollywood	18h05 Questions pour un champion
20h24 Hot Ones	19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
21h05 Une affaire de principe	19h55 Tout le sport
22h39 Largo Winch : Le prix de l'argent	20h25 Météo régionale
00h08 Comme un prince	20h30 Saveurs de saison
01h35 Hot Ones	20h35 Cuisine ouverte
02h05 Il reste encore demain	21h05 Cassandra
04h01 Je veux déguster	22h35 Cassandra
04h27 Provence Rugby / Colomiers	00h05 Planète Rap
	01h00 Basique, le concert
	02h00 Laissez-vous guider

6

arte

06h00 M6 Kid	09h25 Invitation au voyage
07h45 Absolutement stars	10h05 Cuisines des terroirs
10h10 66 minutes : le doc	10h35 Animaux sans frontières
10h55 66 minutes : grand format	11h25 Amazonie : les murmures de la forêt
11h45 66 minutes : grand format	12h20 Amazonie péruvienne : Une traversée en solitaire
12h40 Météo	13h30 Bagdad Café
12h45 Le 12.45	15h00 Dalida et Orlando, les âmes soeurs
13h20 Scènes de ménages	16h00 La sagesse des baleines
14h10 Cauchemar en cuisine	16h45 Invitation au voyage
15h45 Cauchemar en cuisine	17h30 Brésil, une vie de pêcheurs
17h40 Cauchemar en cuisine	18h05 Burel, l'étoffe d'une tradition retrouvée
19h40 Météo	18h50 Arte reportage
19h45 Le 19.45	19h45 Arte journal
20h25 Scènes de ménages	20h05 28 minutes samedi
21h10 Arnaques !	20h55 La Sicile normande
22h10 Arnaques !	22h25 Animaux : le sexe en toute liberté
23h05 Arnaques !	23h20 magazine.arte
00h05 Bridget Jones Baby	01h05 Voisins
02h10 Programmes de la nuit	03h10 La montagne aux secrets
	04h00 Temples de la culture - Une valeur ajoutée pour les villes
	04h26 Pause



CANAL+

21h10

UNE AFFAIRE DE PRINCIPE



En 2012, John Dalli, Commissaire européen à la Santé et à la Politique des consommateurs doit démissionner après avoir été soupçonné de trafic d'influence avec l'industrie du tabac. Alors à Marseille avec Fabrice, son assistant parlementaire, pour l'université d'été des Verts, José Bové, apprend la nouvelle avec circonspection. Les deux hommes retournent à Bruxelles et décident de mener l'enquête sur cette affaire. Ils commencent par rencontrer John Dalli pour connaître sa version des faits. Avec l'aide de Clémence, leur nouvelle stagiaire, ils vont lancer une contre-enquête.

Realisateur: Antoine Raimbault
Scénariste: Antoine Raimbault

TF1

21h10

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX



Les candidats sélectionnés s'affrontent lors des soirées d'audition à l'aveugle de la saison 14 du célèbre télé-crochet avec comme coach Florent Pagny de retour, Vianney et deux nouvelles coaches prestigieuses, Patricia Kaas et Zaz. De toutes âges, venant de tous les horizons, ils offrent une incroyable diversité d'univers artistiques. Des amateurs de pop, rock, rap, musique classique, jazz, « The Voice » est la scène où tous les artistes peuvent s'exprimer, partager leur art et briller.

Invite: Patricia Kaas, Zaz, Vianney, Florent Pagny

3

20h50

CASSANDRE



En secourant un jeune homme victime d'une agression au couteau, Cassandra ignore encore le lien avec une autre affaire : la découverte du corps sans vie d'une femme. Les investigations conduisent rapidement à une connexion troublante. Le père de la victime de l'agression vient de sortir de détention provisoire, à la suite de la disparition suspecte de son épouse. Face à cet enchevêtrement d'événements, les enquêteurs démêlent un échec de mensonges et de manipulations. La vérité se cache derrière une machination complexe impliquant plusieurs protagonistes.



ORAN
26 | 14

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h24
19h04
83%
21 km/h

Alger	☀️	22-13
Constantine	☀️	22-09
Annaba	☀️	22-11
Ouargla	☀️	28-14
Mostaganem	☀️	25-14
Béchar	☀️	24-13

Palestine

9500 détenus dans les prisons de l'entité sioniste

Le nombre de Palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation sioniste est de 9500 jusqu'au début du mois de mars, a indiqué la Commission des affaires des détenus et des ex-détenus palestiniens et le Club des prisonniers. Dans un communiqué conjoint relayé mercredi par l'agence de presse Wafa, les deux associations ont précisé que "sur ce nombre, figurent 350 enfants et 21 femmes", notant que "ces données n'incluent pas tous les détenus de Ghaza, en particulier ceux arrêtés dans les camps de la région". Les mêmes sources ont rappelé que "le nombre total de détenus palestiniens dans les prisons d'occupation sioniste avant le début de l'agression contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023, était 5250". La Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la torture et autres peines ou traitements cruels, Alice Jill Edwards, a relevé que l'occupation sioniste a infligé aux détenus palestiniens tous les traitements inhumains et dégradants au cours de leur détention. Dans un rapport présenté mardi soir en marge de la 58^{ème} session du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies à Genève, Mme Edwards a affirmé que "l'administration sioniste a fait subir aux détenus palestiniens, particulièrement ceux arrêtés depuis le 7 octobre 2023, tous les traitements inhumains et dégradants".

Blocage de l'aide humanitaire à Ghaza

Violation flagrante du droit international humanitaire

L'entité sioniste a de nouveau bloqué toute aide humanitaire entrant à Ghaza depuis le 2 mars, y compris le carburant, en violation flagrante du droit international humanitaire, a déploré, jeudi, Human Rights Watch (HRW). En réduisant l'aide humanitaire, l'entité sioniste continue de bafouer les ordonnances contraignantes de la Cour internationale de justice (CIJ). L'ONG a documenté le fait que des milliers de Palestiniens à Ghaza "sont probablement morts, et continueront probablement de mourir des suites de la malnutrition, de la déshydratation et de maladies" résultant du blocage par l'occupation sioniste de l'accès à la nourriture, à l'eau et à d'autres fournitures vitales pour la population de Ghaza. Depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste a commis le crime de guerre d'utiliser la famine comme méthode de guerre, le crime contre l'humanité, et des actes de génocide, a-t-elle ajouté. Pendant le cessez-le-feu, entré en vigueur à le 19 janvier dernier, les Palestiniens n'ont toujours pas atteint les niveaux d'accès à l'aide humanitaire d'avant le 7 octobre 2023, qui étaient déjà sévèrement restreints en raison du blocus illégal de Ghaza par l'occupation depuis 2007, a rappelé HRW. Human Rights Watch a indiqué, en outre, que l'entité sioniste continue d'empêcher les marchandises d'entrer à Ghaza et refuse l'entrée d'équipements et de fournitures essentiels pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène, ainsi que de matériaux tels que le ciment, nécessaires à la réparation et à la reconstruction des infrastructures endommagées et détruites. Parallèlement, "Food Security Cluster", dirigée par les Nations Unies, a prévenu qu'au moins 80 cuisines communautaires de l'enclave palestinienne "seront bientôt à court de nourriture si le blocage de l'aide se poursuit", a ajouté Human Rights Watch.

Conseil de sécurité

Attachement à un processus politique ou instaurer la paix au Yémen

Le Groupe A3+ au Conseil de sécurité (Algérie, Somalie et Sierra Leone + Guyana) a exprimé jeudi à New York son attachement à un processus politique inclusif à même d'instaurer une paix durable au Yémen. "Le Groupe A3+ continue de soutenir les efforts diplomatiques de l'envoyé spécial du SG de l'ONU pour faciliter un processus politique par et pour les Yéménites sous les auspices de l'ONU pour in fine faire advenir une paix durable au Yémen", a affirmé le représentant de la Sierra Leone aux Nations unies, Michael Imran Kanu, dans une allocution lue au nom du Groupe +A3 lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Yémen. Le Conseil de sécurité, a-t-il poursuivi, "doit continuer à faire preuve de résolution dans le soutien qu'il apporte à un processus politique inclusif qui permettrait de répondre aux défis sécuritaires et politiques du Yémen". A cet égard, le groupe a souligné qu'"une paix et une stabilité durables sont essentielles pour établir les systèmes de gouvernance nationaux nécessaires et pour relancer la production de gaz et de pétrole afin de permettre leur exportation pour revitaliser l'économie yéménite". Le groupe A3+ s'est dit "très préoccupé face au fait que les civils et les infrastructures civiles soient ciblés (...)", tout en mettant l'accent sur "l'importance de poursuivre les efforts de médiation sous les auspices de l'ONU". D'autre part, le Groupe A3+ s'est dit "profondément préoccupé



par l'insécurité alimentaire qui s'aggrave sérieusement au Yémen, phénomène exacerbé par les hostilités qui se poursuivent, le déclin économique et des phénomènes climatiques". "La situation humanitaire reste extrêmement grave, les communautés continuent à souffrir des dégâts à grande échelle et le phénomène de déplacement causés par les inondations récentes (...)", a alerté M. Kanu. A ce titre, il a appelé "à continuer à soutenir le plan de riposte humanitaire 2025 dont l'objectif est d'apporter une aide vitale à 19,5 millions de personnes et en particuliers aux femmes, filles et enfants qui ont été touchés par le conflit de manière dis-

proportionnée". Par ailleurs, le Groupe A3+ souscrit aux appels des agences comme le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) et le Programme alimentaire mondial (PAM) "qui exhortent les Etats dotés d'une influence et de moyens à soutenir ces efforts, y compris la recherche de solutions innovantes pour atténuer les risques auxquels sont confrontés les travailleurs humanitaires à cause d'attaques ciblées". Il a indiqué que "la stabilité au Moyen-Orient est à la croisée des chemins, en particulier vu les négociations en cours pour préserver le cessez-le-feu à Ghaza et le processus de paix en Syrie", notant qu'il s'agit là de "deux éléments clés".

Souveraineté et intégrité territoriale du Soudan

Le Conseil de sécurité réaffirme son ferme engagement

Le Conseil de sécurité des Nations unies, a approuvé un communiqué de presse sur initiative du groupe A3+, dans lequel il a réaffirmé son "ferme engagement" pour la souveraineté et l'intégrité territoriale du Soudan, et exprimé "sa vive préoccupation" concernant les discussions en cours sur l'établissement d'"une autorité gouvernementale parallèle" dans ce pays. Dans le document approuvé mercredi soir à New York à l'initiative du groupe A3+ (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana), porte-plume dans le dossier soudanais, les membres du Conseil de sécurité "ont exprimé leur vive préoccupation face à la signature d'une charte visant à établir une autorité gouvernementale parallèle au Soudan", et souligné à cet effet que "de telles actions risquent d'exacerber le conflit en cours au Soudan, de fragmenter le pays et d'aggraver une situation humanitaire déjà désastreuse". Ainsi, les membres du Conseil "ont réaffirmé leur ferme attachement à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale du Soudan", soulignant aussi que "toute mesure unilatérale qui porte atteinte à ces principes menace la stabilité du Soudan et de la région dans son ensemble", selon le texte. Ils ont appelé les parties au conflit à "rechercher une cessation immédiate des hostilités et à s'engager, de bonne foi, dans un dialogue politique et des efforts diplomatiques en vue d'un ces-

sez-le-feu durable". Par ailleurs, les membres du Conseil onusien "ont salué l'appel de l'Union africaine (UA) et du secrétaire général de l'ONU à déclarer d'urgence un cessez-le-feu pendant le Ramadhan". Ils ont, en outre, "réitéré leur appel à toutes les parties pour qu'elles respectent leurs engagements énoncés dans la «Déclaration de Djeddah»". Et ils ont aussi souligné "l'importance d'un dialogue national véridique, inclusif et transparent conduisant à un gouvernement national libre, juste et démocratiquement élu, à l'issue d'une période de transition dirigée par des civils, afin de réaliser les aspirations

du peuple soudanais à un avenir pacifique, stable et prospère". De plus, les membres du Conseil de sécurité "ont exhorté tous les Etats Membres à s'abstenir de toute ingérence extérieure visant à fomenter le conflit et l'instabilité, à soutenir les efforts en faveur d'une paix durable, à respecter leurs obligations en vertu du droit international et à mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2750 (2024)", souligne le communiqué. Ils ont également appelé toutes les parties au conflit à "adhérer au droit international humanitaire et à la résolution 2736 (2024)", ajoute le document.

Ville occupée d'El-Qods

Des dizaines de colons sionistes prennent d'assaut l'esplanade d'Al-Aqsa

Des dizaines de colons sionistes ont pris d'assaut mercredi l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, sous la protection de la police d'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Les colons se sont introduits dans l'enceinte de la mosquée, du côté de la porte des Maghrébins, ont mené des marches provocatrices dans ses cours et effectué des rituels talmudiques sous la protection de la police d'occupation, qui a agressé les fidèles Palestiniens et les a éloignés de la zone où les colons se sont incrustés, souligne Wafa, qui cite des sources locales. Par ailleurs, les forces d'occupation sionistes ont renforcé les mesures militaires aux portes de la vieille ville d'El Qods et de la mosquée Al-Aqsa, ajoute la même source. Troisième Lieu-Saint de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de la police sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.